



# Programme SOUPAPE

SOUtien Parents Autistes  
et Partage d'Expérience



Groupement National  
centres ressources autisme





Élaboré au Dispositif Ressources Autismes du CHS de la Savoie – Chef de service **Dr Stéphane Cabrol** –  
Unité départementale du Centre Ressources Autisme Rhône Alpes.

Co-auteurs :

**Gentiane Cambier**, médecin psychiatre au DRA, exerçant au SAMSAH autisme ; au sein de l'Équipe Mobile  
Autisme Adulte de Savoie ; à l'Équipe Relais diagnostique et de formation du CESA.

**Mélanie Crozet-Licata**, psychologue au DRA, spécialisée dans les Troubles du Neurodéveloppement et  
en Thérapie Cognitive et comportementale

**Marine Fiorentino**, psychologue au DRA, spécialisée en neuropsychologie, exerçant au SAMSAH autisme  
et au sein de l'Équipe Relais diagnostique et de formation du CESA.

**Léa Girardet**, assistante sociale au DRA, exerçant au SAMSAH autisme et à l'Équipe Mobile Autisme Adulte  
de Savoie.

Avec l'appui et les témoignages des parents autistes du groupe de travail.

Coordonné par **Dr Gentiane Cambier**, médecin psychiatre

Ce guide a été réalisé par le Groupement National des Centres Ressources Autisme (GN CRA)

[www.gncra.fr](http://www.gncra.fr)



Pas de modification autorisée



Pas d'utilisation commerciale



Attribution obligatoire pour toute utilisation  
(Les auteurs de ce livret devront être cités  
si le document est utilisé)

# Préambule

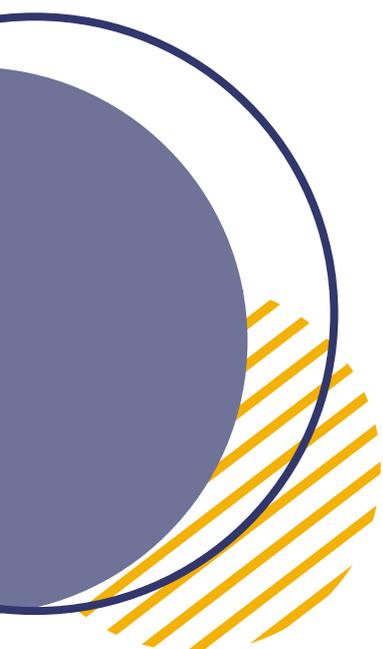
---

Ce livret a été réalisé avec le soutien du Groupement National des Centres Ressources Autisme (GN CRA) dans les suites du webinaire organisé autour du thème : « Vivre sa parentalité au quotidien quand on est une personne autiste ».

Il est le résultat de la co-construction d'un programme de soutien à l'exercice de la parentalité adapté aux particularités inhérentes à l'autisme, par des professionnels et des parents présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme.

Il a été réalisé dans un esprit et un objectif de mise en commun de ressources, afin de partager avec tout professionnel formé dans le domaine de l'autisme, notre travail d'élaboration et de conception de cet outil.

Il s'adresse donc aux professionnels qui souhaitent développer leur propre programme de soutien à l'exercice de la parentalité destiné à des parents présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme. Bien qu'il soit en cours de mise en œuvre, les professionnels pourront suivre ce programme tel qu'il est élaboré ou bien pourront puiser dans ce livret des éléments, documents, outils, références utiles au développement de cette nouvelle offre d'accompagnement dans le domaine des Troubles du Spectre de l'Autisme à l'âge adulte.



# Introduction

---

## Les Troubles du Spectre de l'Autisme . . . . .

Les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) représentent une réalité clinique longtemps sous-estimée et sous-diagnostiquée. Si l'accès au repérage puis au diagnostic des enfants s'est considérablement amélioré en France ces dernières années, il reste du chemin à parcourir en ce qui concerne les adultes, afin qu'ils puissent bénéficier d'un accès au diagnostic puis à des propositions d'accompagnement adaptées à leurs particularités. En effet, les besoins des adultes autistes peuvent être spécifiques et leur accompagnement nécessite de connaître la clinique des TSA afin d'adapter les pratiques d'accompagnement et leur environnement.

Les TSA recouvrent des situations cliniques hétérogènes et peuvent être source de handicap sur le plan cognitif, social, émotionnel. Le diagnostic est clinique et basé sur une dyade symptomatique, résumée dans les classifications actuelles (DSM-5, APA 2015). Cette dyade associe plusieurs dimensions :

- Altérations qualitatives de la communication sociale (réciprocité socio-émotionnelle, compréhension des relations, etc.).
- Caractère restreint et répétitif des comportements, des intérêts ou des activités (mouvements stéréotypés, intérêts spécifiques, particularités sensorielles, etc.).

A cette dyade clinique décrivant les Troubles du Spectre de l'Autisme, s'ajoute un mode de pensée et de perception du monde extérieur tout à fait singulier, que nous révèlent les témoignages d'adultes autistes tels que Temple Grandin, Daniel Tammet ou Donna Williams. Ces particularités ont donné lieu à différents modèles explicatifs de l'autisme, complémentaires.

Le surfonctionnement perceptif est une notion qui décrit la tendance des personnes autistes à privilégier un niveau local de traitement, c'est-à-dire à se focaliser sur les détails avant d'appréhender le contexte global (Mottron L. et al. 2005).

Des altérations dans le domaine de la théorie de l'esprit entraînent des difficultés à inférer des pensées, des croyances ou des émotions à autrui, et à adapter son comportement en fonction, chez les enfants et les adultes porteurs d'autisme (Baron-Cohen, S. et al. 1999).

Les fonctions exécutives peuvent également être impactées dans l'autisme, fragilisant les capacités de planification ainsi que la flexibilité mentale et occasionnant des difficultés adaptatives (Cantio, 2016).

Les personnes autistes présentent aussi des particularités sensorielles, c'est-à-dire des hyper- ou hypo-

sensibilités dans les différents canaux sensoriels, associées à des réactions atténuées voire absentes ou au contraire exagérées à ces stimulations sensorielles (Bogdashina, 2016).

L'ensemble de ces particularités peut être source de retentissements fonctionnels. Les adultes autistes mettent en avant une fatigabilité résultant des efforts d'adaptation constants, notamment sur le plan social, sensoriel et exécutif.

Ces particularités sont également à l'origine de points forts et ressources, sur lesquels les personnes autistes peuvent s'appuyer. Elles développent en effet, de par leurs efforts d'adaptation constants, des capacités de résilience et de persévérance. Les personnes autistes peuvent également faire preuve d'une grande honnêteté intellectuelle, peu enclins à l'hypocrisie sociale. Elles peuvent se montrer rigoureuses, précises, ponctuelles. Sur le plan cognitif, certaines personnes autistes présentent des compétences notables dans des domaines particuliers : mémoire, perceptif, sens du détail par exemple (Remington, 2009). Le développement d'intérêts spécifiques peut être une source de connaissances approfondies et de motivation. Ces quelques exemples sont autant de leviers pour travailler sur les difficultés rencontrées et les compenser.

Les pratiques d'accompagnement auprès des personnes autistes ont été amenées à considérablement évoluer ces dernières décennies. Axées initialement autour des enfants, elles se sont ensuite développées en faveur de l'accompagnement des familles et, à travers les différents plans autisme, vers la formation des parents et des proches aidants en général. Puis l'avancée des connaissances concernant l'autisme à l'âge adulte a amené un nouveau regard des professionnels sur les Troubles du Spectre de l'Autisme. La Stratégie Nationale pour l'Autisme au sein des troubles du neurodéveloppement 2018 – 2022 est venue renforcer le développement progressif de l'offre diagnostique et d'accompagnement pour les adultes. Tandis que cet accès au diagnostic concernant les adultes se développe progressivement, est apparue l'identification, par les professionnels et les parents eux-mêmes, de profils TSA parmi les proches aidants. Ainsi, certains adultes autistes en sont venus à une démarche diagnostique pour eux-mêmes suite au diagnostic de leur enfant. Ce nouveau regard s'est avéré précieux en termes d'accompagnement, d'adaptation de nos pratiques et de compréhension des parents autistes. L'identification de parents autistes par eux-mêmes et/ou par les professionnels a également conduit à s'interroger sur d'éventuels besoins dans le domaine de l'exercice de la parentalité.

## La parentalité . . . . .

Ces dernières décennies, hors du contexte spécifique de l'autisme, les structures familiales ont connu de nombreuses transformations : démographiques (hausse de l'espérance de vie, baisse de la mortalité infantile et de la natalité, etc.) et sociologiques (travail des femmes et donc rôle des pères et modes de garde alternatifs, familles monoparentales et recomposées, émergence de nouvelles questions telles que l'utilisation de nouveaux modes de communication par les jeunes, etc.) Dans ce contexte, plus de deux parents sur cinq jugent aujourd'hui difficile l'exercice de leur rôle de parent. C'est ce que rapporte la Stratégie Nationale de soutien à la parentalité 2018 – 2022. Elle ajoute que les parents demeurent

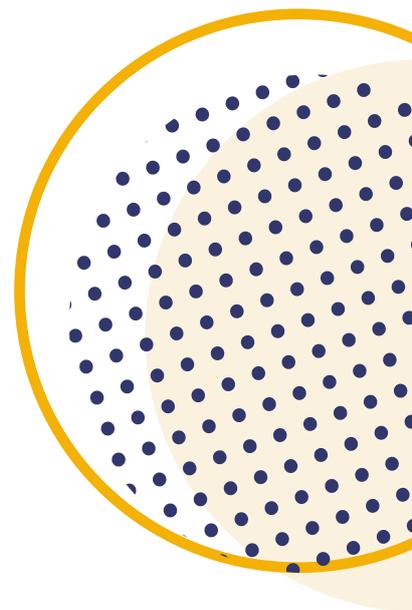
les premiers éducateurs de leur enfant, libres de leurs choix dès lors qu'ils concourent à son intérêt supérieur et respectent ses droits. Cette stratégie met l'accent sur l'intérêt de mettre à disposition un accompagnement dans cette responsabilité première d'éducation et de soin, pour tout parent qui en a le besoin, en souscrivant aux principes fondamentaux posés en 2012 par le Comité national de soutien à la parentalité : la reconnaissance du parent comme premier éducateur de l'enfant, la logique d'universalisme proportionné, l'ouverture à la diversité des modes d'organisation et des configurations familiales, l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'exercice de la parentalité et le respect des places, statuts, et rôles de chacun, parents et accompagnants.

Ainsi, la problématique de soutien dans l'exercice de la parentalité n'est pas spécifique à l'autisme. Être parent en général peut amener à des questionnements et un éventuel besoin de soutien. Être un parent autiste n'est pas synonyme de besoin d'accompagnement et nombreux parents autistes vivent leur parentalité sans nécessité d'accompagnement.

Cependant, dans les situations où un besoin de soutien à l'exercice de la parentalité est exprimé par un parent autiste, il apparaît important d'adapter le support proposé aux particularités autistiques, et d'éclairer cette offre d'accompagnement à la lumière des connaissances actualisées sur les TSA.

Ainsi, au sein du Dispositif Ressources Autismes du CHS de la Savoie, unité départementale du Centre Ressources Autisme Rhône-Alpes, nous avons travaillé de concert avec les parents autistes à l'élaboration d'un programme de soutien à l'exercice de la parentalité adapté à leurs particularités. De ce travail est né le programme SOUPAPE (Soutien Parents Autistes et Partage d'Expérience).

Si le programme a été développé dans le respect d'une procédure validée d'éducation thérapeutique du patient (ETP), il n'a pas été soumis à une procédure de validation à l'heure actuelle et est en cours d'expérimentation. Il ne doit pas être considéré comme un modèle unique ou une référence. Le présent livret a été réalisé dans un esprit de partage de ressources et non de guide de développement de programme. Et ce d'autant que la littérature internationale reste encore peu étayée à ce sujet. Nous vous encourageons donc à développer votre propre programme à partir de ce livret, tout en l'adaptant aux besoins des personnes que vous accompagnez.



## Construction du programme

---

Le projet concret d'élaboration d'un programme de soutien à l'exercice de la parentalité est né à travers les séances d'Éducation Thérapeutique de la Personne, proposées au sein de notre dispositif. En effet, à travers les séances de formation à l'autisme et de partage d'expérience pour les adultes autistes, une meilleure connaissance de soi a pu faire émerger certains besoins. Parallèlement, nos liens avec le réseau de la protection de l'enfance ont permis d'identifier le fait que la prise en compte du fonctionnement autistique chez les parents accompagnés pouvait fluidifier leur parcours et éviter de nombreuses interprétations erronées par manque d'une grille de lecture adéquate.

Ainsi, nous avons procédé étape par étape, selon une méthodologie utilisée dans la construction des programmes d'ETP.

## Bibliographie . . . . .

Nous avons d'abord réalisé une recherche bibliographique à partir des notions clés d'« autisme » et de « parentalité ». Les recherches étant dirigées en grande majorité vers les parents d'enfants autistes, la littérature concernant les parents eux-mêmes porteurs d'un TSA s'est avérée quasi-inexistante.

Nous nous sommes également appuyées sur de nombreuses références non spécifiques à l'autisme sur le thème de la parentalité, dont deux documents principaux :



- Stratégie Nationale de soutien à la parentalité 2018 - 2022 

- Rapport Martin-Blachais, février 2017   
(Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant).



## Focus groupes . . . . .

Nous avons ensuite réalisé deux focus groupe. Il s'agit d'une méthode qualitative de recueil de données passant par des entretiens semi-structurés de groupe, modérés par un animateur, dans le but de collecter des informations sur un nombre limité de questions définies à l'avance, notamment à partir

de la bibliographie réalisée. Cette technique d'entretien favorise l'émergence de connaissances, d'opinions et d'expériences. Nous avons interrogé d'une part des parents autistes, d'autre part des professionnels : équipe pluridisciplinaire du Dispositif Ressources Autismes et professionnels de la petite enfance et de la protection de l'enfance en particulier (TISF, psychologues, médecin de PMI, travailleurs sociaux du Conseil Départemental).

## Analyse thématique

Nous avons ensuite réalisé une analyse thématique des propos recueillis, permettant d'extraire les grands thèmes saillants des entretiens et ainsi de définir les besoins principaux en matière de soutien à l'exercice de la parentalité dans le champ de l'autisme.

## Deux grands axes de travail

Les principaux axes de travail dégagés suite à l'analyse thématique ont donc été les suivants :



Construire un programme de soutien à l'exercice de la parentalité pour les adultes autistes qui en ont le besoin, en abordant les thèmes suivants :

- les besoins fondamentaux de l'enfant
- les limites et le cadre
- les émotions et la communication avec l'enfant
- les stratégies de compensation de la fatigue inhérente à la parentalité
- le partage de moments de complicité
- les relations avec l'école
- le lien éventuel avec les services sociaux
- les interactions avec la famille élargie
- les points forts des parents autistes



Construire une formation dédiée aux professionnels travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance en deux volets :

- Avoir un enfant autiste : quelles conséquences sur la parentalité ?
- Être un parent autiste : quelles conséquences sur la parentalité ?

Nous n'abordons dans ce livret que le point numéro 1 à savoir le programme **SOUPAPE** : programme de **SO**utien des **PA**rents **AU**tistes et de **PA**rtage d'**EX**périence.

# Déroulement du programme SOUPAPE

---

## Les modalités pratiques . . . . .

Le programme SOUPAPE est composé de **10 séances** de **2h30**, à raison **d'une séance mensuelle**. Il est destiné à des parents autistes qui ont identifié un besoin de soutien dans l'exercice de leur parentalité, au nombre de **6 à 8 participants**.

A ces 10 séances mensuelles s'ajoute, pour certains parents autistes, la proposition d'un accompagnement individuel auprès d'une psychologue du service à raison d'une fois par mois également, afin de bénéficier d'un espace de travail individuel sur la mise en application des apports du programme ainsi que sur des objectifs plus individualisés, en dehors du groupe.

Chaque participant doit avoir pu bénéficier d'un **entretien préalable** permettant la réalisation d'un diagnostic éducatif c'est-à-dire l'évaluation des besoins concernant l'exercice de la parentalité. L'objectif est d'identifier l'écart entre le niveau de savoir actuel (savoir, savoir-être, savoir-faire) et le niveau de savoir souhaité par le participant. Ces entretiens préalables permettent d'ajuster le contenu des séances aux besoins des participants, en insistant et en détaillant les domaines dans lesquels ils ont évoqué leurs besoins et questionnements.

## Les supports . . . . .

Pour chaque séance, différents supports d'animations ont été construits :

- Une **fiche d'animation** destinée aux professionnels, qui guide l'animation de la séance et son timing.
- Un **diaporama** à projeter et à imprimer aux participants en mode « prise de note » permettant de visualiser le déroulement de la séance (prévisibilité et visualisation), les consignes concernant les supports pédagogiques utilisés pour faciliter les échanges, puis l'apport théorique ou de stratégies.
- Les **outils** utilisés comme supports pédagogiques pour faciliter les échanges.
- Des **documents supports** à remettre aux participants, reprenant par exemple les principales

stratégies proposées. Certains de ces documents sont co-construits pendant la séance, à partir des données préalablement travaillées auxquelles s'ajoutent les propositions des participants basées sur leur vécu expérientiel, notées durant la séance. Ces documents sont également imprimés et remis aux participants en fin de séance.

## Le rôle des professionnels animateurs du programme . . . . .

Il est intéressant que l'animation des séances soit multi-professionnelle et interdisciplinaire.

Pour chaque séance, le rôle des professionnels, animateurs de la séance, est déterminé (deux ou trois animateurs) :

- **L'animateur principal** assure la présentation de la séance, les transitions, l'apport théorique.
- **Le modérateur** fait circuler la parole, reprend avec les participants les éventuels faux-pas sociaux afin d'éviter le vécu négatif des participants pendant la séance (ce peut être le rôle de l'animateur principal si la séance est animée à deux).
- **Le script et gardien du temps** prend des notes de la séance, note au paper-board les apports oraux des participants lorsque cela est nécessaire, complète les fiches co-construites en direct et s'assure que le temps est respecté tout au long de la séance.

## Le déroulement des séances . . . . .

- Chaque séance (mise à part la première) commence par un tour de table concernant le travail de réflexion personnelle proposé à la fin de la séance précédente.
- Se poursuit par la présentation orale et visuelle du déroulé de la séance.
- Puis est proposé un support pour faciliter les échanges : exercice de réflexion ou de mise en pratique permettant de mobiliser le partage du vécu expérientiel entre participants.
- La séance se poursuit par un apport théorique ou de proposition de stratégies pouvant soutenir l'exercice de la parentalité.
- Enfin, un travail de réflexion personnelle (mise en pratique des apports de la séance) est proposé.

Il est important de noter que ce programme est ancré dans une pratique orientée rétablissement, ce qui signifie qu'une part importante du temps est attribuée au partage du vécu expérientiel des participants et que la posture du professionnel animateur est non paternaliste. Cela signifie dans notre

conception du programme, que le professionnel animateur accepte de divulguer lui aussi une partie de son vécu de parent lorsque cela est pertinent avec le thème de la séance, montrant ainsi que tout parent s'interroge sur l'exercice de sa parentalité et qu'il n'y a pas une seule et bonne façon de vivre sa parentalité, que l'on soit un parent autiste ou un parent neurotypique.

La dernière séance permet un retour d'expériences de personnes du groupe et ainsi l'évaluation du programme et des apports dégagés par chaque participant. Cette séance permet ensuite aux professionnels de retravailler le programme, de l'affiner et de l'améliorer en fonction des retours des parents autistes ayant participé.

## Les objectifs du programme .....

Ce programme a pour objectifs une meilleure connaissance de soi-même en tant que parent, une meilleure identification de ses points de difficultés et de leur origine ainsi que de ses points forts permettant de faire levier au service d'une meilleure adaptation.

Ce programme est ancré dans une pratique orientée vers le rétablissement et la pair-aidance. Pour rappel :

« Le rétablissement désigne un processus par étapes qui vise à recouvrer un niveau de bien être pour retrouver sa capacité de décider et sa liberté d'agir. Apprendre à mieux se connaître, reconnaître ses troubles et les accepter sont les clés du rétablissement. Ce processus permet à la personne de contribuer à restaurer un équilibre de vie afin de trouver sa place dans la société en construisant un projet qui lui soit adapté. Retrouver un sens à sa vie, c'est aussi mettre en place des activités de loisir, de plaisir ou de travail qui auront pour objectif l'épanouissement de chacun. »

Définition proposée par le comité des usagers du SUR-CL3R de Lyon

La pair-aidance repose sur le soutien mutuel et le partage du vécu expérientiel des personnes ayant un même trouble.

Le programme SOUPAPE est donc centré sur les valeurs véhiculées par le concept de rétablissement, que sont notamment l'espoir, l'autodétermination, la recherche de sens et de ses propres valeurs, la redéfinition positive de soi.

## Le contenu des séances .....

Vous trouverez le contenu des séances détaillé dans la suite du document.

Attention, ce livret de contient pas l'ensemble des éléments du programme : de nombreux apports

théoriques issus de la bibliographie se situent dans les diaporamas conçus pour être projetés à chaque séance, et accessibles en ligne (liens dans chaque fiche d'animation de séance ci-après).

## Conclusion

---

Le programme SOUPAPE (SOUTien Parents Autistes et Partage d'Expérience) a été co-élaboré par les professionnels du Dispositif Ressources Autismes du CHS de la Savoie, unité départementale du Centre Ressources Autisme Rhône-Alpes ainsi que par un groupe de personnes autistes, elles-mêmes parents. Ce programme étant en cours de mise en place, le présent livret a été créé dans un esprit de partage de ressources pour les équipes qui souhaiteraient elles-mêmes développer une offre d'accompagnement à l'exercice de la parentalité pour des parents autistes qui en éprouveraient le besoin. Il doit également être une occasion de se nourrir mutuellement des expériences de chacun et tout retour sur les pratiques et travaux dans ce domaine est le bienvenu.

Nous tenons à rappeler que l'autisme n'est pas synonyme de difficulté dans l'exercice de la parentalité. De nombreux parents autistes n'ont et n'auront jamais besoin de soutien dans ce domaine. Le soutien à l'exercice de la parentalité peut émerger chez tout parent (autiste ou non) et nous avons voulu offrir aux parents autistes qui le souhaitaient, une offre d'accompagnement adaptée à leur profil et à leurs particularités.

Lors de l'animation des séances, nous apprenons encore chaque jour à mieux connaître ces parents, qui peuvent témoigner avec émotion de leur parcours, des incompréhensions auxquelles ils ont pu être confrontés vis-à-vis de l'exercice de leur parentalité. Nous les accompagnons à trouver et à partager des outils et stratégies afin de mieux communiquer sur leurs particularités, de développer leurs points forts pour s'adapter, ou bien de rechercher un accompagnement et des adaptations de leur environnement en tant que parents.

A travers le programme SOUPAPE, ces parents témoignent aussi de leur ingéniosité et de leurs multiples stratégies de compensation, d'adaptation et de compréhension à l'encontre de leur(s) enfant(s) parfois non perçues ou mal comprises par les personnes extérieures. Ces parents autistes apportent un regard différent et précieux sur l'exercice de la parentalité, et cette neuro-diversité nous enrichit mutuellement.

Utilisateurs du programme SOUPAPE, merci de contribuer à son évolution en nous apportant vos remarques, propositions et retours d'expérience à l'adresse suivante :

✉ [programme-soupape@chs-savoie.fr](mailto:programme-soupape@chs-savoie.fr)



# Contenu des séances

Cette séance est une séance de référence, tout le programme y fera référence. Il n'existe pas de norme en matière de parentalité, d'où la difficulté à construire ce type d'accompagnement, cependant, ce qui guide la réflexion sur l'exercice de la parentalité est centré sur le respect des besoins fondamentaux de l'enfant.

### Matériel à prévoir

- Stylos/feutres
- Feuilles blanches pour affichette
- Paper board pour les règles de groupe
- Pendule

### Diaporama à télécharger

- Diaporama « **SOUPAPE Séance 1** » sur clef USB et matériel pour projeter + diaporama imprimé en mode prise de note pour chaque participant

[Télécharger](#)

### Fiches annexes à imprimer

- Fiche 1 « **Je me présente** » vierge si besoin
- Fiche 2 « **Schéma Besoins fondamentaux de l'enfant** »
- Fiche 3 « **Outil les besoins fondamentaux de l'enfant à tirer au sort** » à découper

Fiche 1 « *JE ME PRÉSENTE* » à faire remplir au préalable avant la 1<sup>ère</sup> séance, au domicile.

### Lors de la séance



- 1 Projeter au début de la séance la diapositive déroulement de la séance (**visualisation**). (5')
- 2 Distribuer des feuilles blanches pour que chacun inscrive son nom et le positionne devant lui (**affichettes**). (5')
- 3 Présentation du contenu du programme SOUPAPE (**début diaporama séance 1**). (10')
- 4 Présentation de chacun : (25')  
*Déroulé* : un animateur commence par lire sa fiche puis fait tourner vers la personne suivante. Tour de table avec lecture de la **Fiche 1 « Je me présente »** y compris les animateurs (Fiche 1).  
A partir de cette fiche, définition et construction commune des règles du groupe : écrire les règles proposées par les participants sur un paper board au fur et à mesure. Insister sur le respect mutuel et la confidentialité.
- 5 Pause (15')
- 6 Projeter la **Fiche 2 « Schéma Besoins fondamentaux de l'enfant »** + la distribuer en imprimé format A4. (10')  
Puis demander à chaque participant de réfléchir à des exemples de la manière dont il répond à chacun des besoins fondamentaux de son enfant et d'écrire ses idées sur son schéma.

Puis découper la Fiche 3 « Outil les besoins fondamentaux de l'enfant » à tirer au sort pour procéder à un tirage au sort. Poursuivre le diaporama : Pour chaque besoin fondamental, partir de l'exemple de la personne qui l'a tiré au sort puis faire un apport théorique permettant de nourrir les échanges (diaporama séance 1 apport théorique sur les besoins fondamentaux de l'enfant). (1h15)

Possibilité de distribution d'un document retraçant les grandes étapes du développement de l'enfant pour repères.

7 Présentation de la réflexion personnelle entre les séances 1 et 2 : observer le besoin fondamental de l'enfant avec lequel on est le plus en difficulté, celui avec lequel on est le plus à l'aise. (5')

8 Annonce du thème de la séance suivante : les limites, le cadre.

## Fiche 1 | « Je me présente »



Mon nom :

D'où je viens (si je souhaite le communiquer) :

Où je réside (si je souhaite le communiquer) :

Ce que j'ai envie de faire partager au groupe sur un trait de mon caractère :

Mes enfants (nombre, prénom, âge et diagnostic si je le souhaite) :



Mon activité quotidienne (travail ou études ou autre activité personnelle) :

Ce que j'aime beaucoup faire :

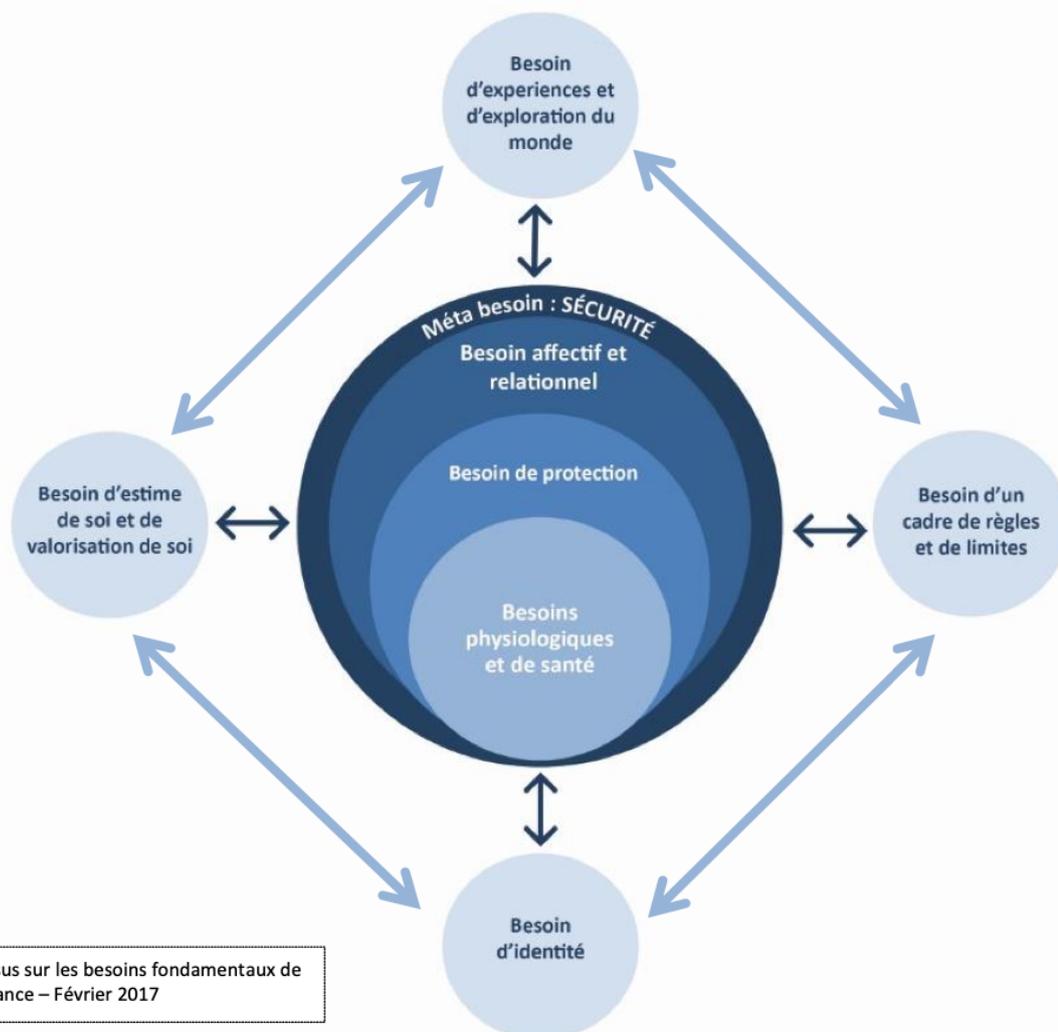


Mes attentes - en participant à ce groupe, je souhaite :



Ce que je propose comme règle à respecter dans ce groupe :

### La carte des besoins fondamentaux universels de l'enfant



Source : Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance – Février 2017

**Méta-besoin :  
sécurité**

**Besoin affectif  
et relationnel**

**Besoins  
physiologiques  
et de santé**

**Besoin de  
protection**

**Besoin d'un  
cadre de règles  
et de limites**

**Besoin  
d'identité**

**Besoin  
d'estime  
de soi et de  
valorisation  
de soi**

**Besoin  
d'expériences  
et  
d'exploration  
du monde**

Cette séance a été une forte demande de la part des parents autistes qui ont participé à la construction de ce programme. La séance aborde la question du cadre et des limites là encore sous le prisme du respect des besoins fondamentaux de l'enfant, puis avec des trucs et astuces pour faciliter la pose d'un cadre et de limites à un enfant.

### Matériel à prévoir

- Pendule

### Diaporama à télécharger

- Diaporama « **SOUPAPE Séance 2** » sur clef USB et matériel pour projeter + diaporama imprimé en mode prise de note pour chaque participant

[Télécharger](#)

### Fiche annexe à imprimer

- Fiche 1 « **Limites et règles** » à découper pour tirage au sort

### Lors de la séance



- 1 Projeter au début de la séance la diapositive déroulement de la séance (**visualisation**).
- 2 Bref rappel sur les besoins fondamentaux pour contextualiser le besoin fondamental et les notions de cadre et de limites. Retour sur la réflexion personnelle entre les séances 1 et 2. (15')
- 3 Utiliser la **Fiche 1 « Limites et règles »** pour faire tirer au sort les participants. Ils peuvent changer de règle si elle ne correspond pas du tout à l'âge de leur enfant, puis à tour de rôle les participants répondent à la question suivante : pourquoi fait-on respecter cette règle et à quel besoin fondamental de l'enfant cela correspond-il ? (1h)
  - ➔ Introduire la notion de souplesse en fonction de l'âge notamment
  - ➔ Prendre le réflexe de savoir à quel besoin on répond (besoin du parent ou de l'enfant ? quel besoin fondamental de l'enfant ?)
- 4 Pause (15')
- 5 Apport théorique sur diaporama : comment accompagner son enfant dans le respect du cadre et des limites, trucs et astuces (**diaporama séance 2**). (50')
- 6 Présentation de la réflexion personnelle des participants entre les séances 2 et 3 : mettre en pratique une des astuces facilitant le respect des règles par son enfant, que le participant a découvert ce jour. (5')
- 7 Annonce du thème de la séance suivante : mon enfant et moi. (5')

## Fiche 1 | « Limites et règles » à découper pour tirage au sort

Aller chez le médecin.	Vérifier qu'il n'y ait pas de voiture avant de traverser une route.
Ne pas faire de mal aux autres.	Se montrer poli.
Se moucher quand on est malade.	Mettre sa ceinture de sécurité.
Choisir des habits adaptés à la saison et à l'âge pour aller à l'école.	Ne pas consommer des toxiques.
Manger équilibré.	Ne pas partir avec des inconnus.
Ranger ses affaires, sa chambre.	Respecter son intimité, et celle des autres.
Prendre ses médicaments quand on est malade.	Limiter le temps passé devant les écrans.
Participer aux tâches ménagères.	Mettre un casque à vélo.
Se laver régulièrement.	Faire ses devoirs.
Ne pas partir en courant loin devant sans demander la permission.	Se coucher à l'heure convenue.

Cette séance aborde la question sous cet angle : comment l'autisme module ma communication avec mon enfant (**communication** et repérage des **émotions**) et quels outils pour compenser (favoriser la communication, le repérage émotionnel, parler de son autisme).

### Matériel à prévoir

- Stylos/feutres
- Paper board pour le premier travail en groupe
- Pendule

### Diaporama à télécharger

- Diaporama « **SOUPAPE Séance 3** » sur clef USB et matériel pour projeter + diaporama imprimé en mode prise de note pour chaque participant

[Télécharger](#)

### Fiches annexes à imprimer

- Fiche 1 « **Dessin parents enfant** » en A3
- Fiche 2 « **Outils de communication** » outils à plastifier avant la séance
- Fiche 3 « **Boîte à outils : mon enfant et moi, communication et émotions** » à compléter et à imprimer en fin de séance
- Fiche 4 « **Parler de son autisme** »

### Lors de la séance



- 1 Projeter au début de la séance la diapositive déroulement de la séance (**visualisation**).
- 2 Retour sur la réflexion personnelle des participants entre les séances 2 et 3. (10')
- 3 Outil d'animation de la séance – travail en groupe : afficher la Fiche 1 « **Dessin parents enfant** », demander à chaque participant d'aller noter, lorsqu'il le souhaite, les réponses expérientielles aux questions suivantes : (45')
  - ➔ **Quels sont les freins dans la communication avec votre enfant ?**
  - ➔ **Quelles sont vos ressources pour communiquer avec votre enfant ?**Puis un animateur lit les réponses et les participants peuvent commenter leurs contributions ou celles d'autrui.
- 4 Apport théorique : s'appuyer à nouveau sur le diaporama pour expliquer que les réponses aux besoins fondamentaux peuvent être modifiées par l'autisme. (10')
- 5 Pause (15')
- 6 Construisons notre boîte à outils : les outils plastifiés (Fiche 2. Outils de communication à plastifier) sont (1h)

étalés sur la table, les participants tournent autour de la table, lisent les outils. Chacun choisit un outil qui lui plait, tour de table pour présentation des outils et partage d'expérience.

Ces outils sont résumés sur la **Fiche 3 « boîte à outils »**. Tout au long de cet échange, un animateur complète en direct cette **Fiche 3 « boîte à outils »** si de nouvelles idées sont évoquées et on l'imprime pour chaque participant en fin de séance. S'il reste du temps, aborder la **Fiche 4 « parler de son autisme »**.

 7 Présentation de la réflexion personnelle entre les séances 3 et 4 : choisir un outil parmi ceux qui ont été abordés en séance et le tester. (5')

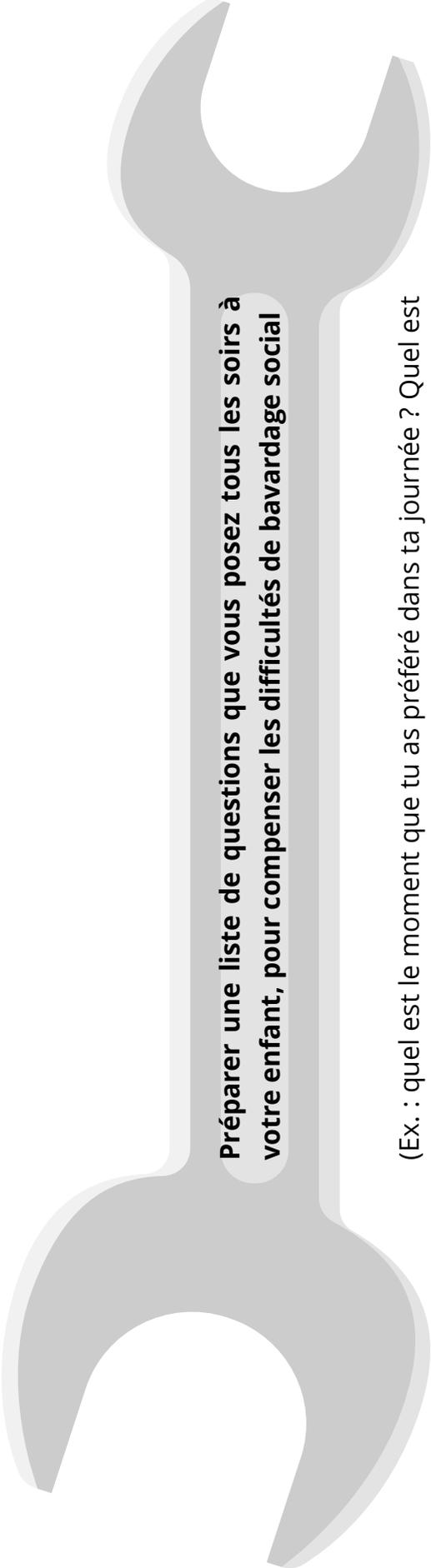
 8 Annonce du thème de la séance suivante : Etre parent, c'est épuisant. (5')



**Quels sont vos freins dans la communication avec votre enfant ?**

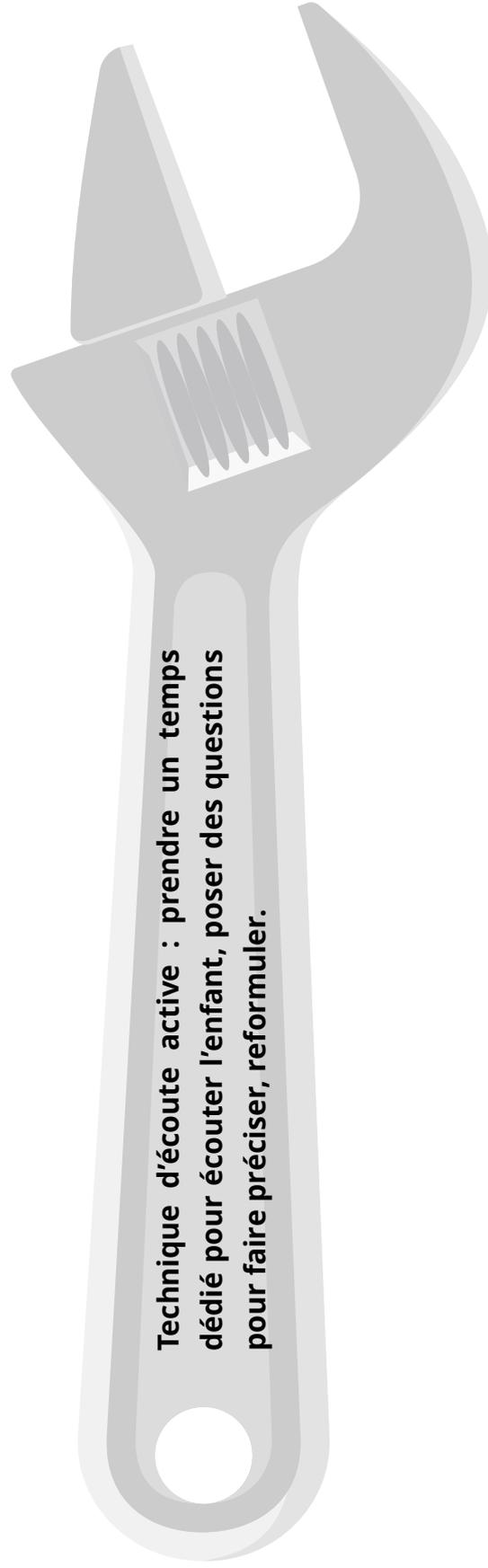
**Quelles sont vos ressources pour communiquer avec votre enfant ?**

Imprimer les outils suivants, chacun sur une feuille A4

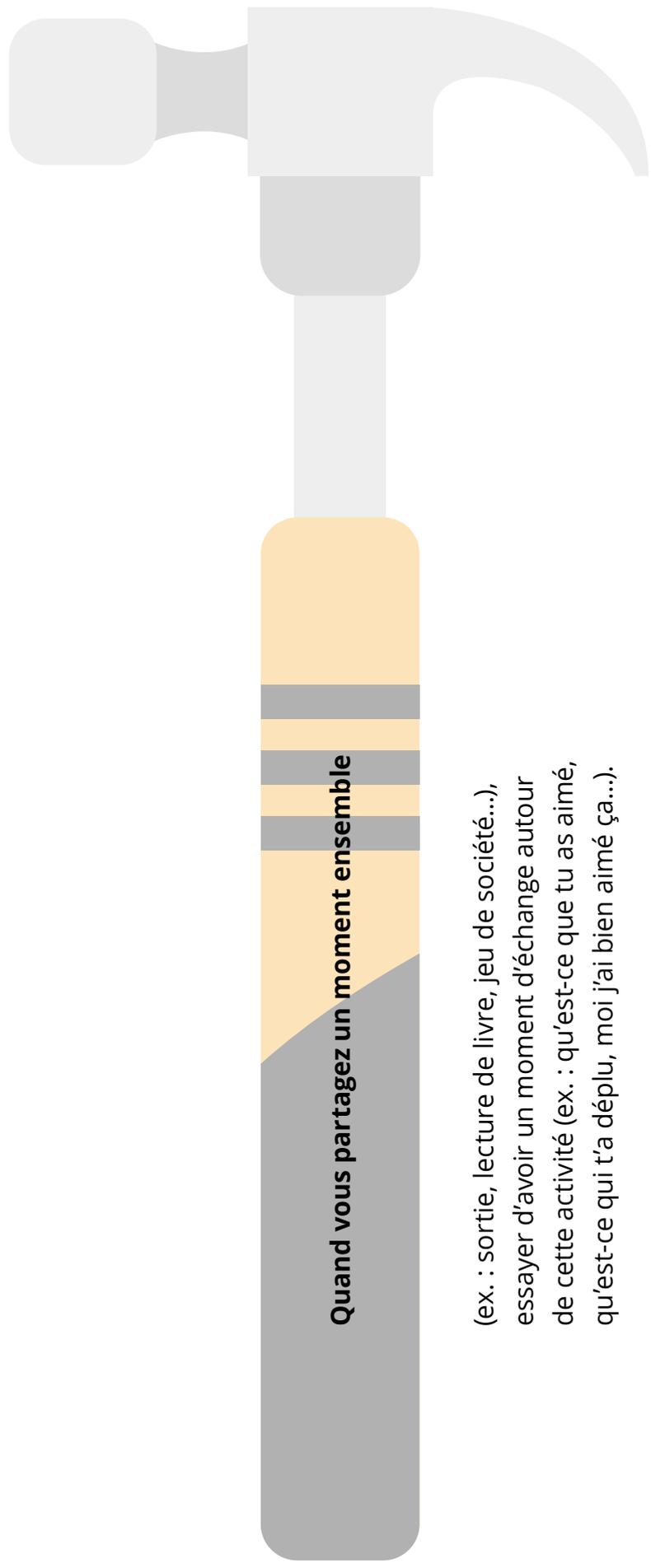


**Préparer une liste de questions que vous posez tous les soirs à votre enfant, pour compenser les difficultés de bavardage social**

(Ex. : quel est le moment que tu as préféré dans ta journée ? Quel est le moment qui t'a déplu ? Qu'as-tu aimé apprendre ?)

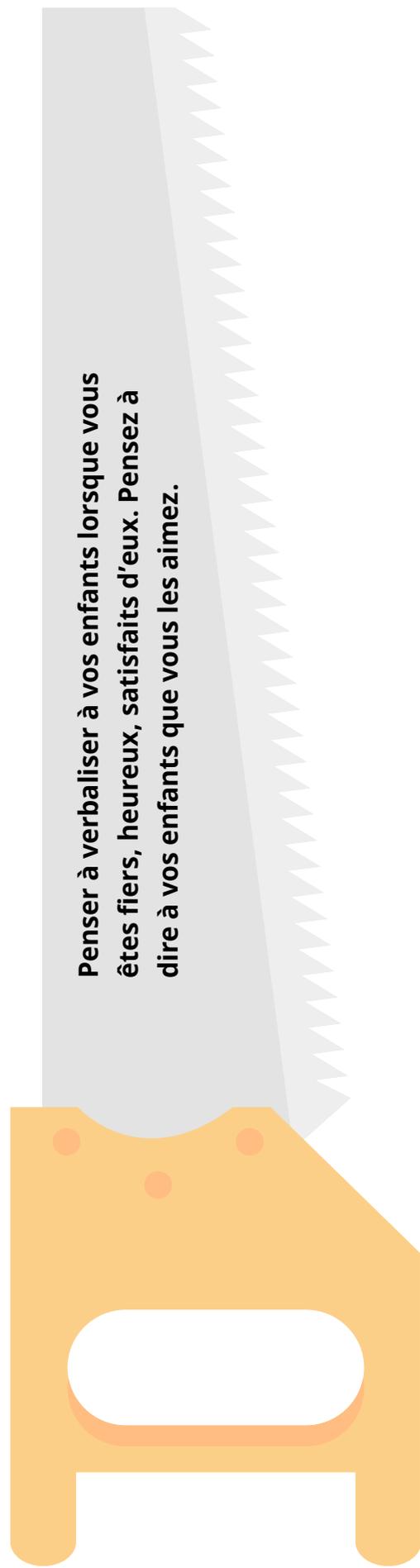


**Technique d'écoute active : prendre un temps dédié pour écouter l'enfant, poser des questions pour faire préciser, reformuler.**

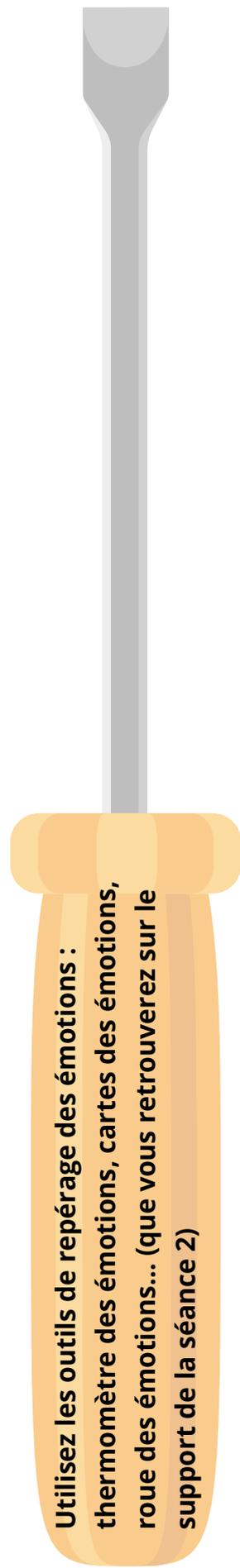


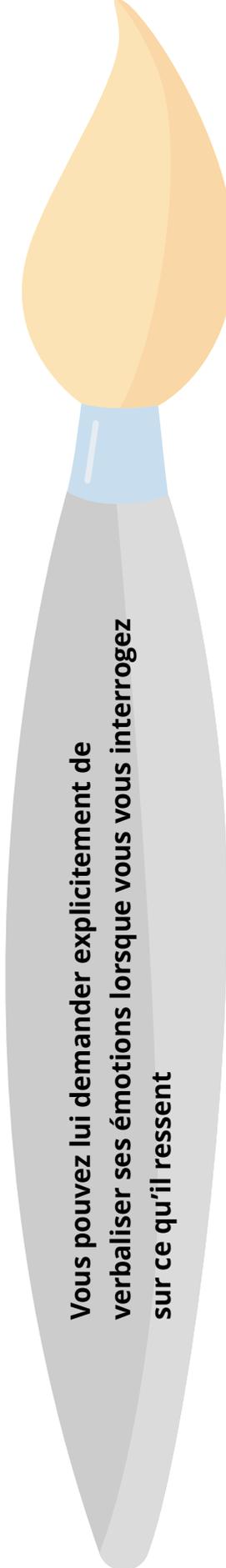
**Quand vous partagez un moment ensemble**

(ex. : sortie, lecture de livre, jeu de société...),  
essayer d'avoir un moment d'échange autour  
de cette activité (ex. : qu'est-ce que tu as aimé,  
qu'est-ce qui t'a déplu, moi j'ai bien aimé ça...).



**Penser à verbaliser à vos enfants lorsque vous êtes fiers, heureux, satisfaits d'eux. Pensez à dire à vos enfants que vous les aimez.**





**Vous pouvez lui demander explicitement de verbaliser ses émotions lorsque vous vous interrogez sur ce qu'il ressent**

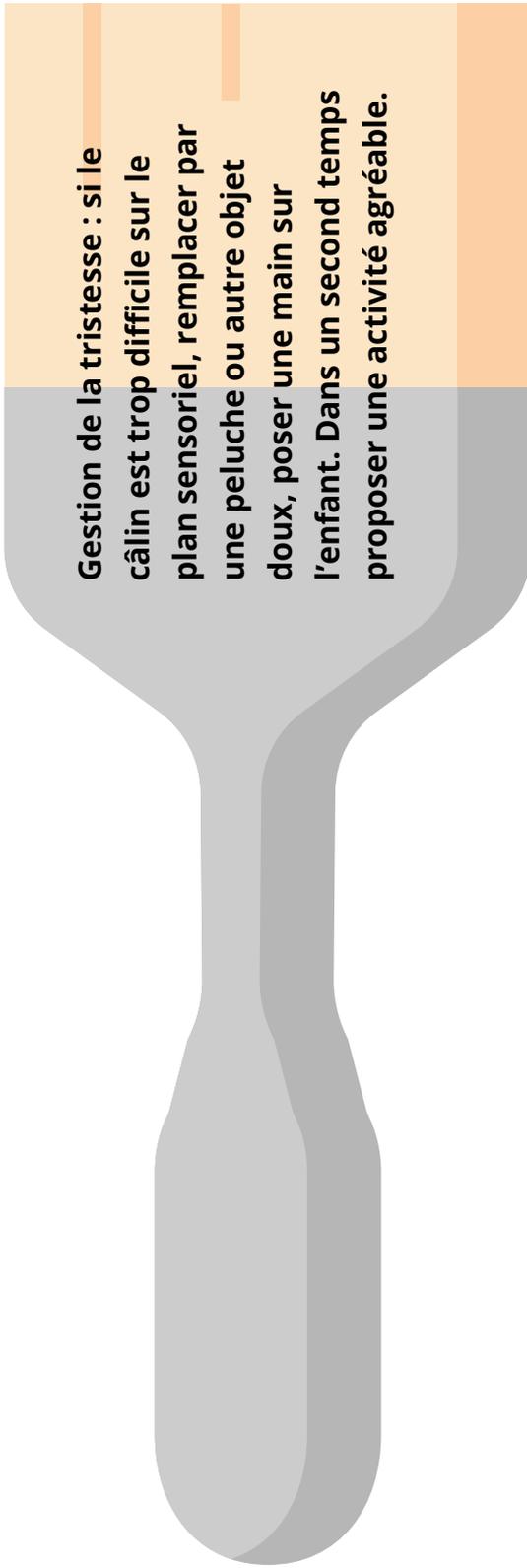


**Si la régulation émotionnelle est trop difficile au quotidien : consulter un spécialiste pour votre enfant.**



**Gestion de la colère/frustration : retrait attentionnel, protéger l'enfant, détourner son attention, créer un coin calme, proposer de sortir courir, sauter sur place...**

Pensez à lui dire après la colère, que bien que vous l'avez grondé vous l'aimez encore, et que poser des limites l'aide à bien grandir.



**Gestion de la tristesse : si le câlin est trop difficile sur le plan sensoriel, remplacer par une peluche ou autre objet doux, poser une main sur l'enfant. Dans un second temps proposer une activité agréable.**



**Vous appuyer sur les professionnels :**

Avoir des conseils pour parler de son autisme et de ses particularités.



**Vous appuyer sur les professionnels :**

Si vous le souhaitez, certains dispositifs proposent des accompagnements spécifiques à l'autisme tels que les outils de médiation cognitive, l'entraînement aux habiletés sociales, etc.

## **Parler de votre autisme et de vos particularités :**

Si votre enfant est adolescent : regarder un film ou une série qui parle de l'autisme, ou dont le héros est une personne autiste. Si votre enfant est pré-adolescent, vous pouvez sélectionner des films jeunes publics. Ceci peut permettre d'enclencher une discussion.

Référence : « Temple Grandin », « Monsieur je sais tout », « Big Bang Theory », « Atypical », « Le cerveau d'Hugo », « Le Goût des Merveilles », « Good Doctor », « Demain nous appartient »...

Si votre enfant est adolescent ou pré-adolescent, consulter ensemble des sites qui parlent de l'autisme :

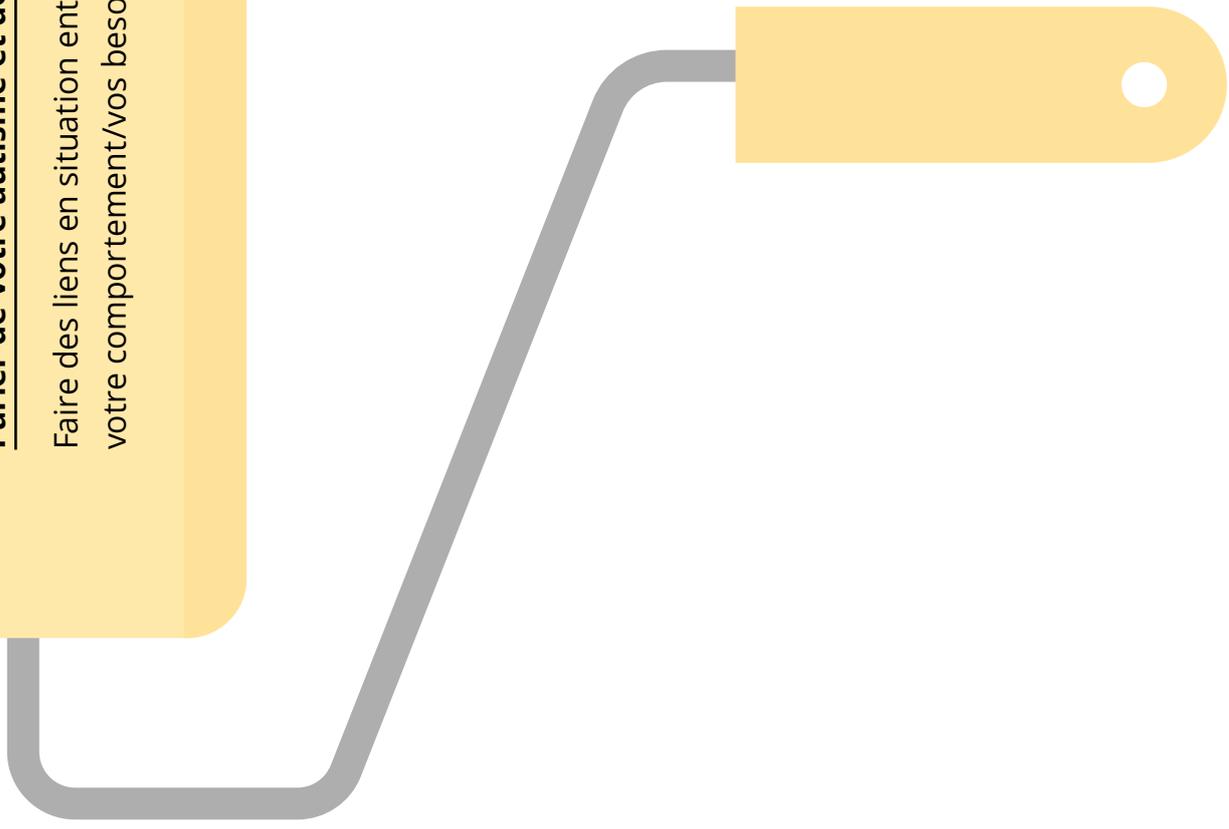
[www.apourautre.ca](http://www.apourautre.ca)

[www.gncra.fr](http://www.gncra.fr)

[www.cra-rhone-alpes.org](http://www.cra-rhone-alpes.org)

**Parler de votre autisme et de vos particularités :**

Faire des liens en situation entre l'autisme et votre comportement/vos besoins.





**Vous appuyer sur les professionnels :**

Reprendre avec un professionnel certaines situations d'interactions vécues avec votre enfant.



### Outils pour favoriser la communication avec votre enfant :

Préparer une liste de questions que vous pouvez poser tous les soirs à votre enfant, pour compenser les difficultés de bavardage social (Ex. : quel est le moment que tu as préféré dans ta journée ? Quel est le moment qui t'a déplu ? Qu'as-tu aimé apprendre ?).

Technique d'écoute active : prendre un temps dédié pour écouter son enfant, poser des questions pour faire préciser, reformuler, lui dire « je t'écoute ».

Quand vous partagez un moment ensemble (ex. : sortie, lecture de livre, jeu de société...), essayer d'avoir un moment d'échange autour de cette activité (ex. : qu'est-ce que tu as aimé, qu'est-ce qui t'a déplu, moi j'ai bien aimé ça...).

Penser à verbaliser à votre enfant lorsque vous êtes fier, heureux, satisfait de lui. Pensez à dire à votre enfant que vous l'aimez.

### Outils pour aider l'enfant à nommer et à gérer ses émotions pour une meilleure communication :

Thermomètre des émotions, cartes des émotions, roue des émotions... (que vous retrouverez sur le support de la séance 2).

Vous pouvez lui demander de verbaliser ses émotions lorsque vous vous interrogez sur ce qu'il ressent.

Gestion de la colère/frustration : retrait attentionnel, protéger l'enfant, détourner son attention, créer un coin calme, proposer de sortir courir, sauter sur place...

Pensez à lui dire après la colère, que bien que vous l'ayez grondé vous l'aimez encore, et que poser des limites l'aide à bien grandir.

Gestion de la tristesse : si le câlin est trop difficile sur le plan sensoriel, remplacez par une peluche ou autre objet doux, posez une main sur l'enfant. Dans un second temps proposez une activité agréable.

Si la régulation émotionnelle est trop difficile au quotidien : consultez un spécialiste pour votre enfant.

### Vous pouvez vous appuyer sur les professionnels, sur un accompagnement :

Afin d'avoir des conseils pour parler de son autisme et de ses particularités.

Modules de remédiation cognitive.

Groupes d'Entraînement aux habiletés sociales.

Reprendre avec un professionnel certaines situations d'interactions vécues avec votre enfant.

## Parler de votre autisme et de vos particularités :

---

Construire une fiche qui présente votre autisme, adaptée à l'âge de votre enfant, si besoin en sollicitant l'aide des professionnels qui vous accompagnent.

Faire des liens en situation entre l'autisme et votre comportement/vos besoins.

Si votre enfant est adolescent : regarder un film ou une série qui parle de l'autisme, ou dont le héros est une personne autiste. Si votre enfant est pré-adolescent, vous pouvez sélectionner des films jeunes publics. Ceci peut permettre d'enclencher une discussion.

Référence : « Temple Grandin », « Monsieur je sais tout », « Big Bang Theory », « Atypical », « Le cerveau d'Hugo », « Le Goût des Merveilles », « Good Doctor », « Demain nous appartient »...

Si votre enfant est adolescent ou pré-adolescent, consulter ensemble des sites qui parlent de l'autisme :

[www.apourautre.ca](http://www.apourautre.ca) 

[www.cra-rhone-alpes.org](http://www.cra-rhone-alpes.org) 

[gncra.fr](http://gncra.fr) 

## Ressources / Outils co-construits en groupe

- S'entraîner
- Intellectualiser
- Anticiper en connaissant de mieux en mieux son enfant ou en s'appuyant sur sa propre expérience d'enfant
- Etre attentif aux changements de comportement (ex : ne joue plus, s'isole, ...)
- Lui demander ce qu'il ressent
- Mettre du sens
- Ecouter
- Se projeter dans l'extrême
- Ecrire ce qu'on n'arrive pas à dire
- Apaisement / Sécurité
- Relais, discussions dans le couple
- Détourner l'attention, désamorcer

Cette fiche a pour objectif de vous donner quelques conseils pratiques pour faciliter les échanges avec votre (vos) enfant(s) autour de votre diagnostic d'autisme.

### Quand parler de votre autisme ?

Quand vous vous sentirez prêt à le faire et que vous pensez que votre enfant est prêt à l'entendre.

L'âge de votre enfant, n'a pas grande importance, hormis que vous utiliserez des mots différents selon si vous vous adressez à un jeune enfant ou à un adolescent.

Si votre enfant vous pose des questions, notamment sur les éventuels RDV médicaux que vous avez, ou sur votre façon de vous comporter, cela peut indiquer qu'il est conscient de votre différence et qu'il cherche des réponses. **Ce peut donc être le bon moment pour lui en parler.** Pas la peine d'en faire un moment très formel. L'information peut être donnée en plusieurs fois lorsque des occasions se présentent au quotidien.

### Comment parler de votre autisme ?

Il est important de construire votre propre définition de l'autisme, avec laquelle vous êtes à l'aise. Vous pouvez vous appuyer sur votre bilan diagnostique pour avoir bien à l'esprit vos propres particularités, ainsi que sur ce que vous avez pu travailler en module d'éducation thérapeutique ou avec les différents professionnels qui vous accompagnent.

Soyez concis dans un premier temps et vous pourrez développer davantage si votre enfant pose des questions.

Vous pouvez commencer en discutant de vos propres comportements atypiques, manifestations de votre autisme, que vos enfants auraient pu remarquer. N'oubliez pas de parler de vos points forts.

Vous pouvez ensuite lui expliquer quels sont les signes habituellement présents dans l'autisme :

- Les altérations dans le domaine des compétences sociales. Vous pouvez par exemple avoir des difficultés pour réagir à des plaisanteries ou comprendre comment se comporter dans différentes situations sociales. Parler ou maîtriser la communication non verbale, comme les expressions faciales ou le contact visuel, peut aussi être compliqué, source de fatigue.
- Des centres d'intérêt focalisés, le besoin de routines et de planification, des particularités sensorielles. Vous pouvez être rassuré par un quotidien prévisible, fuir un environnement bruyant, rechercher des stratégies d'apaisement comme utiliser une balle anti-stress. Vos centres d'intérêts peuvent prendre beaucoup de place dans votre vie et sont sources de connaissances souvent approfondies pouvant être partagées avec votre enfant.

S'il vous demande les causes de l'autisme, vous pouvez vous appuyer sur les éléments suivants :

- On naît autiste. C'est un trouble neurodéveloppemental ce qui veut dire que le cerveau est construit différemment.
- Ce n'est pas une maladie mais une façon de voir le monde.
- Comme ce n'est pas une maladie, on ne cherche pas à guérir mais à améliorer ses points de fragilité. On peut être aidé pour ça.

### **Préparez-vous aux réactions de votre enfant :**

Chaque enfant est différent et va réagir à sa manière face à l'annonce du diagnostic. Ne soyez donc pas étonné s'il exprime de fortes émotions.

Ce n'est pas parce que vous avez évoqué votre différence avec votre enfant que celui-ci va être en capacité de s'adapter immédiatement et complètement à vos particularités et vos besoins. Chacun (selon son âge et ses capacités) doit continuer à faire des efforts dans le quotidien pour vivre ensemble au mieux.

Votre enfant peut vous questionner sur votre ressenti et/ou vos émotions. N'hésitez pas à parler de vos émotions avec votre enfant. Ce n'est pas le fait que vous soyez traversé par des émotions qui peut générer de l'inquiétude mais plus le fait de ne pas les comprendre ou le fait de ne pas arriver à les gérer.

Votre enfant peut avoir besoin d'en parler à d'autres personnes. Il est important de lui laisser cette possibilité.

### **Parlez de vos besoins à votre enfant :**

N'hésitez pas à expliciter clairement vos besoins à votre enfant (par exemple, réduire la lumière si celle-ci est trop vive). Le faire en situation, de façon répétée, permettra d'illustrer vos explications et que votre enfant comprenne mieux les conséquences de l'autisme.

### **Demandez de l'aide :**

N'hésitez pas à demander de l'aide auprès de professionnels ou de proches pour évoquer la question de l'autisme avec votre enfant. Peut-être que d'autres parents autistes sont passés par là et pourront vous faire part de leur expérience ?

### **Soyez attentif aux questions de votre enfant :**

Tentez de lui répondre. S'il pose une question à laquelle vous n'avez pas la réponse, dites-lui que vous ne le savez pas pour le moment et que s'il le souhaite, vous irez chercher l'information.

Informez votre enfant qu'il peut vous reparler de ce sujet dès qu'il en a envie.

Et surtout, n'oubliez pas vos nombreux points forts : et parlez-en à votre enfant. Rappelez-vous aussi que si vous participez à ce module, c'est déjà le témoignage de l'attention et de l'investissement que vous portez dans votre parentalité.

Nous abordons la question sous cet angle : cette séance est un moment pour dire ce que l'on pense au sujet de sa parentalité et notamment les mauvais côtés, que l'on ne peut jamais aborder sans avoir peur de paraître un mauvais parent (tel que « parfois je regrette d'être parent »). Percevoir que l'autisme peut moduler certaines difficultés tout en montrant les ressources que les personnes autistes peuvent déployer (et qu'ils déploient au quotidien).

### Matériel à prévoir

- Pendule
- 4 surligneurs de couleurs différentes

### Diaporama à télécharger

- Diaporama « **SOUPAPE Séance 4** » sur clef USB et matériel pour projeter + diaporama imprimé en mode prise de note pour chaque participant

[Télécharger](#)

### Fiches annexes à imprimer

- Fiche 1 « **Les accordéons défouloir** »
- Fiche 2 « **Kit de survie du parent** » à compléter en cours de séance

### Lors de la séance



- 1** Projeter au début de la séance la diapositive déroulement de la séance (**visualisation**).
- 2** Retour sur la réflexion personnelle entre les séances 3 et 4. (15')
- 3** Outil d'animation de séance **Fiche 1 « L'accordéon défouloir »** : faire passer 5 feuilles dans un ordre aléatoire avec 5 thèmes où est noté au début : « Ça me fatigue... », « Ça me stresse... », « Ça me met la honte... », « Ça me rend triste... », « Je regrette... ». Chacun complète par une phrase qui concerne sa parentalité et plie de manière à masquer sa phrase pour les suivants (pliage en accordéon). Puis partage d'expérience : des volontaires relisent les feuilles et les participants peuvent réagir librement. Respect de la parole de chacun. Conclusion : tous les parents ont été en difficulté un jour. (45')
- 4** Apport théorique « les couleurs de l'autisme » (liens avec les connaissances théoriques sur les TSA) : avec des surligneurs de couleur, les animateurs montrent dans les phrases de l'exercice précédent, celles qui peuvent être en lien avec les particularités suivantes, quitte à surligner une phrase de plusieurs couleurs différentes : **Sensoriel**, **Flexibilité**, **Gestion des émotions**, **Communication sociale**. (15')
- 5** Pause (15')
- 6** Construction commune de la **Fiche 2 « Kit de survie du parent »**. (50')  
Présentation de la fiche. Travail sur les ressources : prise de parole libre (brainstorming) des participants pour commenter et ajouter des idées. Un animateur note les idées des parents en direct sur le document projeté pour compléter le kit, dans les différents domaines proposés (gérer son stress, gérer les particularités

sensorielles, prendre du temps pour soi, s'appuyer sur des professionnels, partager avec d'autres parents et s'organiser au quotidien). Imprimer un exemplaire à chacun en fin de séance.

7 Présentation de la réflexion personnelle entre les séances 4 et 5 : choisir un outil du kit de survie et le tester. (5')

8 Annonce du thème de la séance suivante : Partager de bons moments. (5')

## Fiche 1 | « Les accordéons défouloir »

Imprimer les phrases suivantes, chacune sur une feuille A4

**Ça me fatigue...**

# Gamestresse...

**Ça me met la  
honte...**

**Ca me rend  
triste...**

**Je regrette...**



## Gérer son stress : (appui des professionnels pour acquérir certaines techniques)

Méditation  
Manœuvre de Valsalva  
Respiration en carré  
Cohérence cardiaque  
Objets sensoriels  
Relativiser, pensées alternatives  
Relaxation  
Yoga, sophrologie

## Gérer ses particularités sensorielles :

Rappeler ses particularités et ses besoins en lien avec son TSA.

Si son enfant est en sécurité, s'isoler dans une pièce 2 minutes (toilettes par exemple). Si ce n'est pas possible, changer d'environnement sensoriel avec lui.

Objets sensoriels pour diminuer le niveau anxieux.

Bouchons d'oreille qui atténuent seulement le bruit

Si trop de mouvement : sortir pour que l'enfant puisse bouger.

Porter des lunettes de soleil si l'enfant a besoin de lumière et que cela est gênant.

Lui demander de prévenir avant de faire un câlin (tactile) ou réserver un moment dans la journée pour ça.

Aménager les espaces pour que chacun puisse respecter ses besoins sensoriels (ex : faire du bruit dans sa chambre mais pas dans le salon).

## Prendre du temps pour soi :

**Même si l'on peut ressentir un sentiment de culpabilité, il est LEGITIME et NECESSAIRE de prendre du temps pour soi en tant que parent (notion de « droit au répit »). Il faut aussi garder à l'esprit qu'avoir des moments rend service à votre enfant en développant son sentiment de compétence et sa créativité.**

- Services de répit : PAM73 (enfant avec TSA), Services sociaux (TISF, SASSEP...)
- Passer le relais à l'autre parent, grands-parents, famille, amis, baby-sitter...
- Se réserver un créneau pour faire une activité qu'on aime (sport, loisir, intérêt, sortie au GEM, etc.)

- Se lever 30 mn plus tôt pour prendre son petit déjeuner seul.
- Faire la sieste en même temps que son enfant.
- S'accorder un moment de plaisir (bain, lecture, etc.)
- Occuper son enfant : l'inscrire à une activité, le mettre devant un dessin animé (pas avant 3 ans, limiter à 30min/jour), inviter un ami de son âge à la maison pour qu'ils jouent ensemble, lui permettre une sortie cinéma (adolescent), etc.
- Alternier des moments où l'on est disponible pour son enfant (discussions, jeux, etc.) et d'autres où on ne l'est pas (moments en couple, douche, activité pour soi, etc.), les identifier clairement avec son enfant.
- Communiquer ses besoins : penser à communiquer avec son enfant, conjoint, proches, son état du moment (émotions, fatigue, disponibilité) et ses besoins afin qu'ils puissent aussi s'ajuster et comprendre.

### S'appuyer sur des professionnels :

- De la petite enfance : PMI, services sociaux, café des parents, maison des parents
- Ceux qui sont impliqués dans le suivi. Vous pouvez reprendre avec eux certaines situations vécues avec votre enfant.

### Partager avec d'autres parents :

Café des parents, proches, forums, autres parents de l'atelier SOUPAPE ou du GEM, etc. pour prendre de la distance, relativiser, se sentir moins seul.

### S'organiser au quotidien :

Structurer son environnement : emploi du temps, étiquettes, planning des tâches ménagères.

Penser à la « sacoche à bazar » ou au « tiroir magique » pour déposer le bazar sans importance.

Responsabiliser chacun (des plus petits aux plus grands !) en répartissant les tâches du quotidien. A noter : laisser le choix de la tâche fonctionne mieux que de l'imposer.

Introduire des routines pour que l'enfant soit plus autonome. Exemple quand on rentre de l'école, on enlève ses chaussures, on se lave les mains, on goûte.

Donner l'exemple. Exemple : avoir un espace rangé incite les enfants à ranger, être poli leur montre qu'il faut l'être.

Penser à sortir à l'extérieur avec ses enfants quand ils deviennent trop nerveux.

Faire participer son enfant à des tâches plus importantes avec récompense si besoin.

A l'adolescence, instaurer un système d'argent de poche pour qu'ils n'aient plus à réclamer pour leurs achats plaisirs.

**PROJET "ÉCRANS EN CONSCIENCE"**  
 mené par Decazeville Communauté, le REMAP, le Centre Social Caf de Decazeville et la MME assurance de l'Aveyron

**Quel écran pour quel âge ?**

Tablette Smartphone	Télé/DVD	Console Jeux vidéos	Internet Réseaux sociaux	Autonomie	Durée par jour
Avant 3 ans	déconseillé			Pas d'écran avant 3 ans	Pas d'écran avant 3 ans
Entre 3 & 6 ans	programmes jeunesse sans images de violence			surveillance adulte	20 min. max.
Entre 6 & 9 ans	programmes jeunesse sans images de violence			adulte à proximité	40 min. max.
Entre 9 & 12 ans	programmes jeunesse sans images de violence		Internet surveillé	autonomie	60 min. max.
Après 12 ans	programmes jeunesse sans images de violence			autonomie	90 min. max.

Cette séance a pour objectif de prendre le temps d'organiser et de structurer de futurs moments agréables avec son enfant. Elle ne présente pas beaucoup d'apports théoriques mais plutôt un travail de guidance pour la mise en place de moments partagés avec son enfant.

### Matériel à prévoir

- Pendule
- Accès internet si possible
- Photocopie des plannings de chacun à faire et à distribuer en fin de séance

### Diaporama à télécharger

- Diaporama « **SOUPAPE Séance 5** » sur clef USB et matériel pour projeter + diaporama imprimé en mode prise de note pour chaque participant

[Télécharger](#)

### Fiche annexe à imprimer

- Fiche 1 « **Planning d'un week-end plaisir** » pour chaque participant

### Lors de la séance



- 1 Projeter au début de la séance la diapositive déroulement de la séance (**visualisation**).
  - 2 Retour sur la réflexion personnelle entre les séances 4 et 5. (10')
  - 3 Réflexion en groupe : en partageant de bons moments avec son enfant, à quels besoins fondamentaux de l'enfant répond-t-on ? (30')
- Nous projetons la diapositive des besoins fondamentaux de l'enfant (**diaporama SOUPAPE séance 5**) et les participants recherchent oralement les besoins auxquels on répond par le partage de bons moments.
- ➔ **Besoin affectif et relationnel** : l'adulte prend du temps pour son enfant ce qui pour l'enfant peut être une preuve d'amour, une relation s'entretient par des temps passés ensemble.
  - ➔ **Besoin d'expériences et d'exploration du monde** : en diversifiant les activités on multiplie les découvertes sur le monde et sur soi.
  - ➔ **Besoin d'estime de soi et de valorisation de soi** : l'adulte valorise les découvertes et apprentissages son enfant.
- Projeter le diaporama avec l'apport théorique (**diaporama SOUPAPE séance 5**).
- 4 Pause (15')
  - 5 Outil d'animation de séance – mise en situation : vous avez vos enfants pour le week-end, vous disposez d'un budget de 10 €/personne, que pouvez-vous proposer pour un week-end plaisir ? Utilisation des portables ou de notre accès internet pour accès à des informations pratiques. 1h20

Distribuer le support de travail **Fiche 1 « planning d'un week-end plaisir »**. Puis chacun présente son programme : on note les idées sur le paper board en les classant par thématiques (culture, sport, nature, socialisation, activités manuelles, jeux). Les animateurs guident les participants pour adapter les idées proposées en fonction de l'âge de l'enfant si nécessaire. Ils favorisent le partage d'expérience afin que les participants puissent s'inspirer des idées des autres pour leurs propres activités. Les animateurs apportent des idées d'activités complémentaires.

Projection du diaporama (idées d'activités). (5')

Avec l'accord des participants, les animateurs photocopient tous les plannings construits en séance pour les donner à chaque participant.

**6** Réflexion personnelle : mettre en œuvre son programme pour un week-end. (5')

**7** Annonce du thème de la séance suivante : L'école : trucs, astuces et savoir-faire. (5')

## Fiche 1 | « Week-end plaisir en famille »

	Samedi	Dimanche
Matin		
Midi		
Après-midi		
Soirée		

Rappel : Vous disposez de 10€ par personne

Cette séance vise à apporter aux participants un mode d'emploi de l'école (primaire et secondaire) afin que le parent puisse mieux se repérer et mieux comprendre le monde scolaire dans lequel évolue son enfant et puisse s'y adapter en tant que parent, savoir ce que l'on attend implicitement de lui. Les apports de trucs et astuces sont nombreux mais doivent être adaptés en fonction du niveau de connaissance et des attentes des parents.

### Matériel à prévoir

- Pendule

### Diaporama à télécharger

- Diaporama « **SOUPAPE Séance 6** » sur clef USB et matériel pour projeter + diaporama imprimé en mode prise de note pour chaque participant

[Télécharger](#)

### Fiches annexes à imprimer

- Fiche 1 « **Plateau de jeu** » en A3
- Fiche 2 « **Escape Game dans un établissement scolaire** », les cartes défis à plastifier
- Fiche 3 « **Guide de l'animateur Escape Game dans un établissement scolaire** » pour chaque animateur
- Fiche 4 « **Le jeu des plaques** » cartes plastifiées
- Fiche 5 « **Petit mode d'emploi de la scolarité** » pour chaque participant

### Lors de la séance



- 1 Projeter au début de la séance la diapositive déroulement de la séance (**visualisation**).
- 2 Retour sur la réflexion personnelle entre les séances 5 et 6. (10')
- 3 Outil d'animation de séance : « **Escape Game dans un établissement scolaire** » (1h30)

→ *Présentation du jeu et de ses règles :*

Le but du jeu consiste, de manière humoristique, à réussir à s'échapper de l'établissement. Pour cela, il faut passer sur les 15 numéros, correspondant à 15 défis à résoudre ensemble. Pour chaque défi, la carte défi correspondante est donnée aux participants. Les réponses sont notées dans le guide de l'animateur pour aider l'animation de la séance. Quand les participants ont trouvé, les réponses sont projetées (**diaporama SOUPAPE Séance 5**). A l'issue du jeu, un petit mode d'emploi de la scolarité est remis aux participants (**Fiche 5 « petit mode d'emploi de la scolarité »**) reprenant les thèmes abordés et les réponses apportés lors du jeu.

→ *Matériel :*

- Fiche 1. Plateau de jeu à imprimer en A3
- Fiche 2. Cartes de jeu à plastifier permettant de lire les défis correspondant à chaque numéro

- Fiche 3. Guide de l'animateur (réponses attendues) pour guider le déroulement des défis
- Fiche 4. Plaques et réponses à plastifier pour le défi 14

- 4 Pause (15')
- 5 Distribution à chaque participant de la Fiche 5 « petit mode d'emploi de la scolarité ».  
Relecture et réponses aux questions complémentaires (20')
- 6 Réflexion personnelle : préparer la prochaine rentrée (5')
- 7 Annonce du thème de la séance suivante : Services sociaux, mais pourquoi donc ? (5')

## Fiche 1 | « Plateau de jeu »

Imprimer le plan qui suit sur une feuille A3





1

**Vous croisez le père d'un élève de la même classe que votre enfant. Il ralentit et vous sourit. Faut-il lui parler ? Si oui, de quoi ?**



2

**Quels différents types de réunion connaissez-vous ? Et à quoi servent-elles ?**



**Vous entrez dans  
le collège pour  
une réunion.  
Que devez-vous  
faire ?**



**Interne,  
Externe, Demi-  
pensionnaire...  
Mais qu'est-ce que  
ça veut dire ?!**



**Votre enfant  
aura 7 ans  
demain.  
Que prévoir ?**



**Vous rencontrez  
un parent  
représentant des  
parents d'élèves.  
Quel est son rôle ?**



**Votre enfant va avoir des sorties ski de fond cet hiver.  
Comment être sûr de n'avoir rien oublié ?**



**Votre enfant se pose des questions pour son orientation.  
Quelles démarches à faire et qui solliciter ?**



**Vous avez besoin  
de parler à  
l'enseignant de  
votre enfant.  
Comment vous y  
prendre ?**



**Comment parler  
de son autisme  
à l'école de son  
enfant ?**

A yellow rounded square card with a white circle in the center containing the number 11. The circle is surrounded by several overlapping circles in shades of yellow, black, and white with patterns like stripes and dots.

**11**

**Votre enfant a  
du mal à faire ses  
devoirs le soir.  
Comment l'aider ?**

A yellow rounded square card with a white circle in the center containing the number 12. The circle is surrounded by several overlapping circles in shades of yellow, black, and white with patterns like stripes and dots.

**12**

**C'est la fin de  
l'année. Vous  
êtes content du  
travail qu'a réalisé  
l'enseignant  
auprès de votre  
enfant cette  
année.  
Comment le-lui  
témoigner ?**



**13**

**Votre enfant est en situation de handicap et aurait besoin d'aménagements dans sa scolarité. Quels sont les aménagements possibles ?**



**14**

**Votre enfant est malade. Il ne va pas aller à l'école aujourd'hui. Que faire ?**



**Vous êtes à la  
vie scolaire,  
un peu perdu  
devant toutes ces  
portes aux noms  
mystérieux...  
Rassemblez  
les plaques  
signalétiques de  
chacun avec sa  
fonction.**

Préciser aux participants qu'en cas de difficulté à répondre à un défi, ils ont la possibilité d'avoir accès à internet sur le site : [malettredesparents.gouv.fr](http://malettredesparents.gouv.fr)

**1** **Le portail du collège :** Vous croisez le père d'un élève de la même classe que votre enfant. Il ralentit et vous sourit. Faut-il lui parler ? Si oui, de quoi ?

*Réponses possibles :*

Oui, si vous vous en sentez capable. Sinon, souriez et continuez votre chemin.

Un sujet facile : l'école (grèves, cantine, devoirs, absences) la météo, demandez des nouvelles du parent et de l'enfant.

Bravo, vous avez réussi votre épreuve ! RDV au point 2 à l'accueil du collège.

**2** **Accueil du collège :** Vous entrez dans le collège pour une réunion. Que devez-vous faire ?

*Réponses possibles :*

- Aller à l'accueil
- Expliquer la raison de sa présence
- Signer le registre et, au besoin, montrer sa carte d'identité
- Demander où patienter

Bravo, vous avez réussi votre épreuve ! RDV au point 2 à l'accueil du collège.

**3** **Salle de réunion :** Quels différents types de réunion connaissez-vous ? A quoi servent-elles ?

*Réponses possibles :*

- Réunion d'accueil et de présentation de la classe
- Réunion d'information sur l'orientation et l'affectation
- Réunion d'Équipe Éducative
- Équipe de Suivi de Scolarisation (ESS)
- Rencontre parents-professeurs
- Réunions d'information sur les projets prévus dans le cadre du projet d'école ou d'établissement (ex : voyage scolaire)

Demander aux parents quelles réunions ils souhaitent détailler et se reporter à la **Fiche 5 « petit mode d'emploi de la scolarité »** avec toutes les réunions détaillées (distribuée à la fin de la séance).

Autant que possible, allez à ces réunions organisées !

Bravo, vous avez réussi votre épreuve ! RDV au point 2 à l'accueil du collège.



## **Couloir** : Vous rencontrez un parent représentant des parents d'élèves. Quel est son rôle ?

### *Réponses possibles :*

Les parents représentants des parents d'élèves (ou parents délégués) sont des relais entre les parents et les enseignants. Ils rapportent l'avis des parents sur le fonctionnement de l'établissement. Ils peuvent donc être de bons interlocuteurs si vous voulez faire remonter une remarque. Ils peuvent également vous représenter dans les différentes réunions.

Attention, le rôle est différent de celui des membres de l'association des parents d'élèves ou « sous des écoles ». Penser à aller donner un coup de main, si possible une fois par an (ex : faire les ballotins de chocolat), ou à soutenir leurs actions (ex : acheter une viennoiserie si une vente est organisée).

Bravo, vous avez réussi votre épreuve ! RDV au point 5 au self.



## **Au self** : Interne / Externe / Demi-pensionnaire... Mais qu'est-ce que ça veut dire ?!

### *Réponses possibles :*

Différents « régimes » possibles au collège (fréquentation de l'établissement et de la cantine)

- Externe : l'élève rentre chez lui midi et soir.
- Demi-pensionnaire : l'élève déjeune à la cantine et rentre chez lui chaque soir.
- Interne : l'élève mange à la cantine le midi, le soir et au petit-déjeuner, il vit à l'internat la semaine où il a une chambre (souvent partagée). Il rentre chez lui le WE. Cette solution est souvent choisie lorsque l'établissement scolaire est trop éloigné du domicile familial.

Bravo, vous avez réussi votre épreuve ! RDV au point 6 dans la cour.



## **Cour** : Votre enfant aura 7 ans demain (lundi). Que prévoir ?

### *Réponses possibles :*

- Penser à demander s'il faut amener un gâteau à l'école pour l'anniversaire de son enfant (en primaire). Si oui, vous pouvez en préparer un ou en acheter.
- Si votre enfant a envie de fêter son anniversaire à la maison, pensez à la « règle des bougies » : nombre maximum d'enfants au total = nombre de bougies.
- Votre enfant peut être invité à l'anniversaire d'autres enfants. Il faut acheter ou fabriquer un cadeau. Le parent qui invite vous précisera les horaires et si vous devez ou non rester.

Bravo, vous avez réussi votre épreuve ! RDV au point 7 au gymnase.

7

**Au gymnase :** Votre enfant va avoir des sorties ski de fond cet hiver. Comment être sûr de n'avoir rien oublié ?

*Réponses possibles :*

- Inscrire les dates dans l'agenda dès réception du mot, et se mettre un rappel 2 jours avant la sortie.
- Anticiper les achats matériels si vous n'avez pas tout.
- 2 jours avant : relire le mot de l'enseignant. Peut-être qu'il liste ce qu'il y a à amener. Sinon, **Fiche 5 « petit mode d'emploi de la scolarité »** chapitre « Check-list sportive » (distribuée à la fin de la séance). Vérifiez que vous avez tout. Pensez aux courses alimentaires pour le pique-nique.
- La veille : préparez le pique-nique si besoin ; préparez le sac (la veille au soir, et pas au dernier moment le matin). Cochez au fur et à mesure sur la liste ce que vous mettez dans le sac.

Bravo, vous avez réussi votre épreuve ! RDV au point 8 au CDI.

8

**CDI :** Votre enfant se pose des questions par rapport à son orientation. Quelles démarches entreprendre et qui pouvez-vous solliciter ?

*Réponses possibles :*

- Au collège ou au lycée : Prof principal, Conseiller d'Orientation Psychologue (COP)
- En-dehors : CIO, recherches Internet, stages, enquêtes métiers, journées portes ouvertes, forums étudiants.

Bravo, vous avez réussi votre épreuve ! RDV au point 9 en salle des professeurs.

9

**Salle des professeurs :** Vous avez besoin de parler à l'enseignant de votre enfant. Comment vous y prendre ?

*Réponses possibles :*

- Si on veut parler avec l'enseignant, demander un RDV (1 à 3 par an) par le biais d'un mail (adresse mail donnée à la rentrée) ou d'un appel téléphonique à l'accueil en expliquant votre demande.
- Mettez-vous d'accord avec l'enseignant sur le mode de communication à privilégier (carnet de correspondance, mails).

En amont de ce besoin, il est toujours utile d'avoir identifié un interlocuteur avec qui la communication sera plus facile (ex : médecin scolaire, assistante sociale, CPE).

Bravo, vous avez réussi votre épreuve ! RDV au point 10 en salle d'étude.

## 10 Étude : Votre enfant a du mal à faire ses devoirs le soir. Comment l'aider ?

### Réponses possibles :

- Voir avec son enfant comment il peut optimiser son organisation de travail en profitant des temps dévolus aux devoirs au collège ou en périscolaire en élémentaire. Cela lui allègera sa soirée !
- Être présent et se montrer pédagogue pour expliquer. Si on n'y arrive pas, trouver des relais. Exemples : cours particuliers avec des organismes ou un étudiant, conjoint, temps d'aide aux devoirs à l'école, associations, MJC, ...
- Trouver des supports ludiques, motivants. Exemples : apprendre une poésie en sautant, écrire les dictées avec des Velleda sur les fenêtres.
- Autonomiser progressivement. Exemple : pour ne pas avoir à rester tout le temps à ses côtés, prendre un temps en début de session devoirs pour lister les choses à faire. Votre enfant revient ensuite vous chercher pour vous montrer ce qu'il a fait. Ritualiser les soirées pour que l'enfant s'autonomise en sachant ce qu'il a à faire en rentrant de l'école (goûter, devoirs, douche, repas).
- S'avancer lorsque les devoirs sont donnés à l'avance. Pendant les vacances : ne pas attendre la fin des vacances pour s'y mettre mais planifier pour en faire un peu chaque jour.
- Structurer le temps : planning visuel où votre enfant peut visualiser les temps de devoirs et les temps de détente dans sa soirée. Alternier, prévoir des pauses, des renforçateurs motivants.

Bravo, vous avez réussi votre épreuve ! RDV au point 11 en salle de cours 1.

## 11 RDV en salle de cours 1 : Comment parler de son autisme à l'école ?

### Réponses possibles :

- Réfléchir avant d'agir (pourquoi je souhaite en parler ?) demander conseil
- Demander explicitement le respect du secret (diagnostic médical)
- Préparer ce que l'on va dire (support écrit)
- Ne dire que ce qui est nécessaire
- Utiliser des mots simples
- Partir des comportements observables : je ne regarde pas dans les yeux non pas parce que je suis timide ou impoli mais parce que je suis une personne autiste/asperger, je ne viens pas aux réunions car je suis en difficulté pour gérer les interactions de groupe...
- Expliquer qu'il y a autant d'autismes que d'individus
- Confère fiche 5 « petit mode d'emploi de la scolarité » chapitre « Parler de son autisme aux enseignants ».

Bravo, vous avez réussi votre épreuve ! RDV au point 12 en salle de cours 2.

12

**Salle de cours 2 :** C'est la fin de l'année. Vous êtes content du travail qu'a réalisé l'enseignant auprès de votre enfant cette année. Comment le-lui témoigner ?

*Réponses possibles :*

- Dîtes-le lui. Un compliment fait toujours plaisir !
- Participez au cadeau collectif (autour de 5€) ou faites-en un de votre côté, acheté ou fabriqué. Pensez aussi à faire un petit cadeau aux ATSEM, en fin d'année en maternelle et élémentaire.

A contrario, si vous n'appréciez pas l'enseignant de votre enfant ou n'êtes pas d'accord avec le fonctionnement scolaire, ne discréditez pas l'école et l'enseignant devant votre enfant.

Bravo, vous avez réussi votre épreuve ! RDV au point 13 à l'infirmerie.

13

**Infirmierie :** Votre enfant est en situation de handicap et aurait besoin d'aménagements de sa scolarité. Quels sont les aménagements possibles ? A qui en parler ?

*Réponses possibles :*

- Interlocuteur : médecine scolaire, enseignant référent (si dossier MDPH déjà fait), instit ou professeur principal, directeur d'établissement si besoin.
- Aménagements : AESH, tiers-temps, ordinateur pour la prise de notes, scanner portable, photocopies, lecteur-scripteur, dispense, ...
- Ne pas hésiter à se faire aider par un professionnel qui vous accompagne ou accompagne votre enfant.
- L'équipe éducative ou l'ESS (quand dossier MDPH déjà fait) sont le bon endroit pour parler de tout ça. Si vous voyez qu'elles ne sont pas organisées, n'hésitez pas à solliciter l'instituteur ou le professeur principal (ou les professionnels de direction) pour qu'elles soient mises en place.

Si ce n'est pas déjà fait, pensez à constituer un dossier MDPH.

Bravo, vous avez réussi votre épreuve ! RDV au point 14 en vie scolaire.

**Vie scolaire :** Vous êtes à la vie scolaire, un peu perdu devant toutes ces portes aux noms mystérieux...

Rassemblez les plaques signalétiques de chacun avec sa fonction.

Utiliser les plaques de noms plastifiées et les réponses plastifiées.

*Réponses possibles :*

<b>Directeurs d'écoles</b>	Exercent des responsabilités administratives, pédagogiques et représentent l'institution auprès de la commune et des parents d'élèves. Ils sont aussi, très souvent, chargés d'une classe.
<b>Professeurs des écoles</b>	Professeurs polyvalents, enseignent toutes les disciplines et peuvent exercer en école primaire, allant de la première année de maternelle à la dernière année de l'école élémentaire (CM2).
<b>Agents territoriaux spécialisés (ATSEM)</b>	Employés par la commune, ils assistent les professeurs. Ces agents encadrent les enfants pendant le temps scolaire et certains temps périscolaires, comme la cantine, la garderie, le goûter ou les ateliers périscolaires. En maternelle, ce personnel veille aux soins corporels et à l'hygiène des enfants.
<b>Enseignants du RASED (Réseau d'aide spécialisé)</b>	Aident les professeurs des écoles à identifier les difficultés rencontrées par certains élèves et à mettre en place une prise en charge et des réponses adaptées.
<b>Médecins et infirmiers de l'éducation nationale</b>	Assurent le suivi médical de chaque élève et interviennent à la demande de toute personne qui en exprime le besoin, chaque fois qu'une situation particulière l'exige.
<b>Inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) 1er degré (école primaire)</b>	Ont la responsabilité d'une circonscription sous l'autorité du directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN). Ils veillent à la mise en œuvre de la politique éducative dans les classes, les écoles et les établissements scolaires.
<b>Parents d'élèves</b>	Membres à part entière de la communauté éducative. Écoutent et représentent les autres parents au conseil d'école (représentants délégués des parents d'élève).

**A retrouver dans la Fiche 5 « petit mode d'emploi de la scolarité » chapitre « Qui fait quoi à l'école ? »**

Bravo, vous avez réussi votre épreuve ! RDV au point 15 dans la rue.

*Réponses possibles :*

- Prévenir l'école.
- Remplir un billet d'absence si c'est nécessaire (en précisant la raison de l'absence).
- Récupérer les leçons/devoirs sur le site intranet de l'établissement au collège ou au lycée. En élémentaire, vous pouvez demander à l'enseignant ou à un camarade de votre enfant (via son parent par exemple).  
NB : Si votre enfant a du mal à identifier ses copains, vous pouvez demander à l'enseignant, à un autre enfant (fratrie, voisin, ...) avec qui votre enfant reste-t-il ?
- Consulter un médecin pour obtenir si besoin un certificat médical pour une dispense de sport ou pour un retour en classe après une maladie contagieuse.

**Bravo, vous êtes sortis !!!**



## Fiche 4 | « Le jeu des plaques »



**Parents  
d'élèves**

**Principal**

**CPE**

**Professeur  
principal**

**Psychologue**

**Assistante  
sociale**

**Enseignant  
référent**

**Coordinateur  
ULIS**

---

Exercent des responsabilités administratives, pédagogiques et représentent l'institution auprès de la commune et des parents d'élèves. Ils sont aussi, très souvent, chargés d'une classe.

---

Professeurs polyvalents, enseignent toutes les disciplines et peuvent exercer en école primaire, allant de la première année de maternelle à la dernière année de l'école élémentaire (CM2).

---

Employés par la commune, ils assistent les professeurs. Ces agents encadrent les enfants pendant le temps scolaire et certains temps périscolaires, comme la cantine, la garderie, le goûter ou les ateliers périscolaires. En maternelle, ce personnel veille aux soins corporels et à l'hygiène des enfants.

---

Aident les professeurs des écoles à identifier les difficultés rencontrées par certains élèves et à mettre en place une prise en charge et des réponses adaptées.

---

---

Assurent le suivi médical de chaque élève et interviennent à la demande de toute personne qui en exprime le besoin, chaque fois qu'une situation particulière l'exige.

---

Ont la responsabilité d'une circonscription sous l'autorité du directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN). Ils veillent à la mise en œuvre de la politique éducative dans les classes, les écoles et les établissements scolaires.

---

Membres à part entière de la communauté éducative. Écoutent et représentent les autres parents au conseil d'école (représentants délégués des parents d'élève).

---

Elle est composée du chef d'établissement (**le principal**), secondé par un **adjoint administratif** et l'**adjoint gestionnaire**. Le chef d'établissement et son adjoint organisent le temps scolaire (élaboration des emplois du temps des élèves et des professeurs) et président les conseils de classe et le conseil d'administration. Ils s'assurent également de la sécurité de chacun. L'adjoint gestionnaire est en charge de la gestion financière du collège, notamment les demi-pensions et les dossiers de bourse.

---

---

Il organise avec les **assistants d'éducation** la vie au collège de votre enfant. Il veille au respect des règles de vie (règlement intérieur, suivi des absences), participe aux conseils de classe et forme les délégués. Interlocuteur important, il facilite le dialogue entre l'équipe éducative et vous-même.

---

Une équipe de professeurs encadrent votre enfant pour lui enseigner les différentes disciplines. Elle est coordonnée par un professeur principal.

---

Il a une responsabilité particulière dans le suivi et l'accompagnement de votre enfant. Il assure le lien avec l'ensemble des professeurs, l'équipe de direction, les personnels de vie scolaire, les personnels médico-sociaux etc. En collaboration avec le psychologue de l'éducation nationale, il informe et aide votre enfant à élaborer son projet d'orientation.

---

Il assure une permanence au collège. Il vous accompagne, vous et votre enfant, pour vous informer et vous conseiller à différentes étapes, notamment lors des choix d'orientation.

---

---

L'assistant de service social, l'infirmier et le médecin de l'éducation nationale sont présents à certaines heures qui vous sont communiquées en début d'année. Vous, votre enfant ou l'équipe éducative, pouvez les solliciter dans le respect de la confidentialité.

---

L'enseignant référent est un enseignant spécialisé, interlocuteur privilégié des parents d'enfants handicapés d'un établissement scolaire de son secteur. Les familles et les écoles peuvent l'interpeller au sujet de la scolarisation de l'élève. Il est le lien entre les parents, l'école et ses différents acteurs, les centres de soins et la **MDPH**. Il informe les familles des aides qui peuvent être apportées dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation.

---

Chaque ULIS est dotée d'un coordonnateur qui assure l'organisation du dispositif et l'adaptation des enseignements. Il est chargé de préparer le PPS de chaque élève en lien avec les enseignants et le référent. Il contribue également à l'évaluation du dispositif et à l'organisation de projets spécifiques, sous l'autorité du chef d'établissement, en lui proposant un rapport d'activité.

---

## Sites ressources :

Informations diverses en lien avec l'Education Nationale, à l'exception du Lycée :

[malettedesparents.gouv.fr](http://malettedesparents.gouv.fr) 

Informations diverses en lien avec l'Education Nationale, tous niveaux confondus :

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) 

## Sommaire

1. Relations avec les parents et les autres élèves .....	2
a. Echanges informels avec les autres parents .....	2
b. Le rôle des parents d'élèves .....	2
c. Les anniversaires .....	2
2. Relations avec les professeurs et l'administration .....	3
a. Entrer dans l'établissement .....	3
b. Echanger avec l'enseignant .....	3
c. Témoigner de votre satisfaction auprès de l'enseignant .....	3
d. Les différentes réunions .....	3
3. Fonctionnement .....	6
a. Les différents régimes : Interne / Externe / Demi-pensionnaire... ..	6
b. Qui fait quoi .....	6
4. Organisation familiale .....	10
a. Les sorties scolaires, s'organiser pour ne rien oublier .....	10
b. Comment aider son enfant à faire ses devoirs .....	12
c. Que faire si votre enfant est malade et qu'il ne peut pas se rendre à l'école .....	12
5. Orientation .....	13
6. Handicap .....	13
a. Quels sont les avantages et inconvénients à parler de son autisme à l'école de son enfant ? .....	13
b. Si votre enfant a un handicap et aurait besoin d'aménagements dans sa scolarité, quels sont les aménagements possibles ? A qui en parler ? .....	13

## 1. Relations avec les parents et les autres élèves

### a. Echanges informels avec les autres parents

Pour échanger avec les autres parents d'élèves, nous pouvons nous appuyer sur des sujets faciles: l'école : grèves, cantine, devoirs, absences..., la météo, demander des nouvelles du parent et de l'enfant.

### b. Le rôle des parents d'élèves

Les parents représentants des parents d'élèves (ou parents délégués) sont des relais entre les parents et les enseignants. Ils rapportent l'avis des parents sur le fonctionnement de l'établissement. Ils peuvent donc être de bons interlocuteurs si vous voulez faire remonter une remarque. Ils peuvent également vous représenter dans les différentes réunions.

Il existe par ailleurs des associations de parents d'élèves ou « sous des écoles ». Penser à aller donner un coup de main, si possible une fois par an (ex : faire les ballotins de chocolat), ou à soutenir leurs actions (ex : acheter une viennoiserie si une vente est organisée).

### c. Les anniversaires

Penser à demander s'il faut amener un gâteau à l'école pour l'anniversaire de votre enfant. Si oui, vous pouvez en préparer un ou en acheter.

Si votre enfant a envie de fêter son anniversaire à la maison, penser à la « règle des bougies » : nombre max d'enfants = nombre de bougies.

Votre enfant peut être invité aux anniversaires d'autres enfants. Il faut acheter ou fabriquer un cadeau. Le parent qui invite vous précisera les horaires et si vous devez ou non rester.

## 2. Relations avec les professeurs et l'administration

**Rôle des parents attendu par l'école : accorder de l'intérêt à la scolarité de votre enfant, le témoigner par la signature des cahiers, la présence aux rendez-vous, l'appui aux devoirs ; être un auxiliaire – relais du travail réalisé en classe en transmettant une envie d'apprendre.**

### a. Entrer dans l'établissement

En entrant dans l'établissement pour une réunion ou un RDV :

- Aller à l'accueil
- Expliquer la raison de sa présence
- Signer le registre et, au besoin, montrer sa carte d'identité
- Demander où patienter

### b. Echanger avec l'enseignant

Pour échanger avec l'enseignant :

- Demander un RDV (1 à 3 par an).
- Se mettre d'accord avec l'enseignant sur le mode de communication à privilégier (carnet de correspondance, mails).

En amont de ce besoin, il est toujours utile d'avoir identifié un interlocuteur avec qui la communication sera plus facile (ex : médecin scolaire, assistante sociale, CPE).

### c. Témoigner de votre satisfaction auprès de l'enseignant

C'est la fin de l'année. Vous êtes content du travail de l'enseignant cette année. Comment le-lui témoigner ?

- Le lui dire. Un compliment fait toujours plaisir !
- Participer au cadeau collectif (autour de 5€) ou faire un cadeau de votre côté, acheter ou fabriquer un cadeau pour l'enseignant et/ou les ATSEM, en fin d'année (maternelle et élémentaire).

A contrario, si vous n'appréciez pas l'enseignant de votre enfant ou n'êtes pas d'accord avec le fonctionnement scolaire, ne pas discréditer l'école et l'enseignant devant votre enfant.

### d. Les différentes réunions

Vous trouverez ci-après un tableau récapitulant les différentes réunions organisées dans les établissements scolaires pour favoriser les échanges parents – professeurs.

### Réunion d'accueil et de présentation de la classe

Organisée pour répondre à vos questions et, si possible, pour visiter l'établissement.

Permet de recevoir l'ensemble des parents de la classe et de transmettre des informations sur les attentes de l'année scolaire. Vous pourrez identifier vos interlocuteurs (professeur principal, professeurs, etc.). C'est aussi l'occasion de vous informer sur les aides et les outils de communication mis en place entre l'école et vous-même.

### Les réunions d'information sur l'orientation et l'affectation

Dès la 6<sup>e</sup>, ces réunions sont initiées pour présenter les enjeux de l'orientation. Elles sont reconduites tout au long de la scolarité de votre enfant au collège.

### Réunion d'Equipe Educative

L'équipe éducative est composée des personnes auxquelles incombe la responsabilité éducative d'un élève ou d'un groupe d'élèves. Elle comprend le directeur d'école, le ou les maîtres et les parents concernés, le psychologue scolaire et les enseignants spécialisés intervenant dans l'école, éventuellement le médecin de l'éducation nationale, l'infirmière scolaire, l'assistante sociale et les personnels contribuant à la scolarisation des élèves porteurs de handicap. Elle est réunie par le directeur chaque fois que l'examen de la situation d'un élève l'exige, qu'il s'agisse de l'efficacité scolaire, de l'assiduité ou du comportement.

Les parents peuvent se faire accompagner ou remplacer par un représentant d'une association de parents d'élèves de l'école ou par un autre parent d'élève de l'école.

### Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS)

Facilite la mise en œuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation et assure, pour votre enfant, un accompagnement attentif et régulier. C'est l'enseignant référent de chaque élève qui réunit l'équipe de suivi et veille à la continuité et à la cohérence de la mise en œuvre du PPS.

L'ESS comprend l'ensemble des personnes qui concourent à la mise en œuvre du PPS, ainsi que l'élève et/ou ses parents : l'enseignant référent, les enseignants de l'élève handicapé, les professionnels de santé et les professionnels des services sociaux.

Le chef d'établissement, le psychologue scolaire ou le conseiller d'orientation-psychologue, le personnel du service social et de santé font aussi partie de l'équipe.

Les parents peuvent se faire assister par une personne de leur choix ou se faire représenter.

## Rencontre parents- professeurs

### Pour les professeurs

- Faire connaissance avec les familles et engager un dialogue régulier ;
- présenter les attentes et les méthodes pédagogiques ;
- réaffirmer l'importance du rôle des parents dans le suivi et la réussite scolaire des enfants ;
- engager le dialogue avec les parents sur l'orientation de l'élève.

### Pour les parents

- Faire connaissance avec les différents professeurs ;
- s'informer sur les grandes lignes des programmes et les contenus des cours ainsi que sur les compétences attendues ;
- avoir quelques indications sur la façon dont ils pourront suivre le travail de leur enfant et en particulier, l'utilisation des outils : environnement numérique de travail (ENT), cahier de textes numérique, suivi des résultats, etc. ;
- disposer d'un compte rendu plus détaillé sur les résultats de l'enfant, et être informés de leur évolution sur l'année ;
- communiquer oralement aux professeurs toute information concernant leur enfant ;
- s'informer sur les éventuels dispositifs d'aide et d'accompagnement ;
- s'informer sur les différentes voies et procédures d'orientation.

**Astuce :** cibler 3 professeurs de matières importantes (surtout le professeur principal)

## Les réunions d'information sur les projets prévus dans le cadre du projet d'école ou d'établissement (voyages...)

Elles sont organisées pour vous inclure dans les projets auxquels votre enfant prendra part (sorties scolaires, réaménagements des espaces collectifs, etc.).

**Astuce :** si vous ne souhaitez/pouvez pas y participer, assurez-vous d'avoir les informations : soit auprès d'un autre parent, soit par écrit auprès de l'enseignant

## 3. Fonctionnement

---

### a. Les différents régimes : Interne / Externe / Demi-pensionnaire...

- Externe : Rentre chez lui midi et soir.
- Interne : Mange à la cantine le midi, le soir, au petit-déjeuner, vit à l'internat la semaine où il a une chambre (souvent partagée), et rentre chez lui le week-end. Cette solution est souvent choisie lorsque l'établissement scolaire est trop éloigné du domicile familial.
- Demi-pensionnaire : Déjeune à la cantine et rentre chez lui chaque soir.

### b. Qui fait quoi

Vous trouverez ci-après une fiche qui récapitule les différents interlocuteurs que vous pouvez rencontrer de l'école maternelle au Lycée.

### En bref :

- Ecole obligatoire dès 3 ans
- Contenus maternelle : socialisation, apprentissage ludique (comptines, chiffres, graphisme...), activités physiques et créatives.
- Contenus élémentaire : savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) + Histoire, géographie, musique, sport, langue étrangère, utilisation des médias numériques, éducation morale et civique
- 24h de cours/semaine, réparties sur 4 jours ou 4 jours et demi selon les écoles. 5 périodes d'interruptions pédagogiques (vacances)

### Vos interlocuteurs

<b>Directeurs d'écoles</b>	Exercent des responsabilités administratives, pédagogiques et représentent l'institution auprès de la commune et des parents d'élèves. Ils sont aussi, très souvent, chargés d'une classe.
<b>Professeurs des écoles</b>	Professeurs polyvalents, enseignent toutes les disciplines et peuvent exercer en école primaire, allant de la première année de maternelle à la dernière année de l'école élémentaire (CM2).
<b>Agents territoriaux spécialisés (ATSEM)</b>	Employés par la commune, ils assistent les professeurs. Ces agents encadrent les enfants pendant le temps scolaire et certains temps périscolaires, comme la cantine, la garderie, le goûter ou les ateliers périscolaires. En maternelle, ce personnel veille aux soins corporels et à l'hygiène des enfants.
<b>Enseignants du RASED (Réseau d'aide spécialisé)</b>	Aident les professeurs des écoles à identifier les difficultés rencontrées par certains élèves et à mettre en place une prise en charge et des réponses adaptées.
<b>Médecins et infirmiers de l'éducation nationale</b>	Assurent le suivi médical de chaque élève et interviennent à la demande de toute personne qui en exprime le besoin, chaque fois qu'une situation particulière l'exige.
<b>Inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) 1er degré (école primaire)</b>	Ont la responsabilité d'une circonscription sous l'autorité du directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN). Ils veillent à la mise en œuvre de la politique éducative dans les classes, les écoles et les établissements scolaires.
<b>Parents d'élèves</b>	Membres à part entière de la communauté éducative. Écoutent et représentent les autres parents au conseil d'école (représentants délégués des parents d'élève).

### Le collège en bref :

- Tous les élèves du collège ont 26 heures hebdomadaires d'enseignements obligatoires, auxquels peuvent s'ajouter des enseignements facultatifs.
- Les enseignements facultatifs regroupent : une deuxième langue vivante en 6<sup>ème</sup>, des options tel que « langues et cultures de l'Antiquité (LCA) » ou « langues et cultures européennes (LCE) » à partir de la 5<sup>ème</sup>.
- Votre enfant suit, en lien avec toutes les disciplines, quatre parcours éducatifs pour développer son esprit critique, sa créativité et son sens de l'autonomie : le parcours citoyen, le parcours éducatif de santé, le parcours d'éducation artistique et culturelle, le parcours avenir.

### Le lycée en bref :

- 3 voies : générale (BAC général), technologique (BAC technologique) et professionnelle (CAP, BEP, Bac Pro) menant à un diplôme.
- Cycle de détermination (seconde) commun aux voies générales et technologiques puis choix plus spécifique pour la première et la terminale.

### Vos interlocuteurs

<b>L'équipe de direction</b>	Elle est composée du chef d'établissement ( <b>le principal au collège, le Proviseur au lycée</b> ), secondé par un <b>adjoint administratif</b> et l' <b>adjoint gestionnaire</b> . Le chef d'établissement et son adjoint organisent le temps scolaire (élaboration des emplois du temps des élèves et des professeurs) et président les conseils de classe et le conseil d'administration. Ils s'assurent également de la sécurité de chacun. L'adjoint gestionnaire est en charge de la gestion financière du collège, notamment les demi-pensions et les dossiers de bourse.
<b>Le Conseiller Principal d'Education (CPE)</b>	Il organise avec les <b>assistants d'éducation</b> la vie au collège de votre enfant. Il veille au respect des règles de vie (règlement intérieur, suivi des absences), participe aux conseils de classe et forme les délégués. Interlocuteur important, il facilite le dialogue entre l'équipe éducative et vous-même.
<b>Les professeurs (équipe éducative)</b>	Une équipe de professeurs encadrent votre enfant pour lui enseigner les différentes disciplines. Elle est coordonnée par un professeur principal.
<b>Le professeur principal</b>	Il a une responsabilité particulière dans le suivi et l'accompagnement de votre enfant. Il assure le lien avec l'ensemble des professeurs, l'équipe de direction, les personnels de vie scolaire, les personnels médico-sociaux etc. En collaboration avec le psychologue de l'éducation nationale, il informe et aide votre enfant à élaborer son projet d'orientation.
<b>Le psychologue de l'éducation nationale</b>	Il assure une permanence au collège. Il vous accompagne, vous et votre enfant, pour vous informer et vous conseiller à différentes étapes, notamment lors des choix d'orientation.

## Les personnels sociaux et de santé

L'assistant de service social, l'infirmier et le médecin de l'éducation nationale sont présents à certaines heures qui vous sont communiquées en début d'année. Vous, votre enfant ou l'équipe éducative pouvez les solliciter dans le respect de la confidentialité.

## L'enseignant référent

L'enseignant référent est un enseignant spécialisé, interlocuteur privilégié des parents d'enfants handicapés d'un établissement scolaire de son secteur. Les familles et les écoles peuvent l'interpeller au sujet de la scolarisation de l'élève. Il est le lien entre les parents, l'école et ses différents acteurs, les centres de soins et la **MDPH**. Il informe les familles des aides qui peuvent être apportées dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation.

## Le coordonnateur de l'ULIS

Chaque ULIS est dotée d'un coordonnateur qui assure l'organisation du dispositif et l'adaptation des enseignements. Il est chargé de préparer le PPS de chaque élève en lien avec les enseignants et le référent. Il contribue également à l'évaluation du dispositif et à l'organisation de projets spécifiques, sous l'autorité du chef d'établissement, en lui proposant un rapport d'activité.

## 4. Organisation familiale

---

### a. Les sorties scolaires, s'organiser pour ne rien oublier

- Inscrire les dates dans l'agenda dès réception du mot, et se mettre un rappel 2 jours avant la date.
- Anticiper les achats matériels si vous n'avez pas tout.
- 2 jours avant : Relire le mot de l'enseignant. Peut-être qu'il liste ce qu'il y a à amener. Sinon, cf. Fiche « **Check-list sportive** » ci-après. Vérifier que vous avez tout.
- La veille : Préparer le pique-nique si besoin ; Préparer le sac la veille au soir, et pas au dernier moment le matin ! Cocher au fur et à mesure sur la liste ce que vous mettez dans le sac.

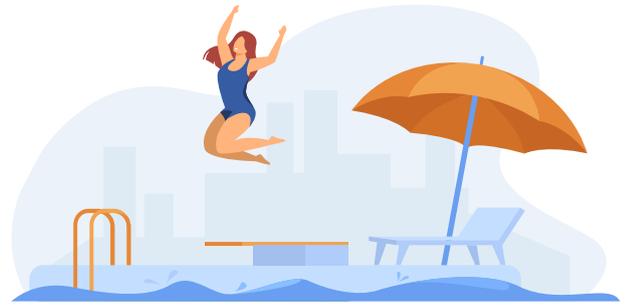
### Ski de fond

- Lunettes de soleil
- Crème solaire (à appliquer aussi le matin avant de partir)
- Gants de ski
- Bonnet
- Gourde d'eau
- Goûter ou pique-nique
- Tenue de ski : sous-vêtements chauds, combinaison ou pantalon/manteau



### Piscine

- Serviette
- Maillot de bain
- Bonnet de bain
- Lunettes de piscine
- Sac plastique pour les affaires mouillées du retour
- Goûter
- Gourde d'eau



### Autres sports

- Baskets
- Survêtement
- Gourde
- Si plein air : casquette/bonnet/lunettes/crème solaire selon saison



## b. Comment aider son enfant à faire ses devoirs

- Voir avec son enfant comment il peut optimiser son organisation de travail en profitant des temps dévolus aux devoirs au collège ou en périscolaire en élémentaire. Cela lui allègera sa soirée !
- Etre présent et se montrer pédagogue pour expliquer. Si on n'y arrive pas, trouver des relais. Ex : cours particuliers avec des organismes ou un étudiant, conjoint, temps d'aide aux devoirs à l'école, associations, MJC, ...
- Trouver des supports ludiques, motivants. Ex : apprendre une poésie en sautant, écrire avec des Velleda sur les fenêtres.
- Autonomiser progressivement. Ex : Pour ne pas avoir à rester tout le temps à ses côtés, prendre un temps en début de session devoirs pour lister les choses à faire. Votre enfant revient ensuite vous chercher pour vous montrer ce qu'il a fait. Ritualiser les soirées pour que l'enfant s'autonomise en sachant ce qu'il a à faire en rentrant de l'école (goûter, devoirs, douche, repas, ...).
- S'avancer lorsque les devoirs sont donnés à l'avance. Pendant les vacances : ne pas attendre la fin des vacances pour s'y mettre mais en faire un peu chaque jour.
- Faire un planning où votre enfant peut visualiser les temps de devoirs et les temps de détente dans sa soirée. Alternier, prévoir des pauses, des renforçateurs motivants.

## c. Que faire si votre enfant est malade et qu'il ne peut pas se rendre à l'école

- Prévenir l'école.
- Remplir un billet d'absence si c'est nécessaire (en précisant la raison de l'absence).
- Récupérer les leçons/devoirs sur le site intranet de l'établissement au collège ou au lycée. En primaire, vous pouvez demander à l'enseignant ou à un camarade de votre enfant (via son parent par ex). NB : Si votre enfant a du mal à identifier ses copains, vous pouvez demander à l'enseignant, à un autre enfant (fratrie, voisin, ...) avec qui votre enfant reste-t-il ?
- Un certificat médical pour une dispense de sport ou pour un retour en classe après une maladie contagieuse.

## 5. Orientation

---

Si votre enfant se pose des questions par rapport à son orientation, quelles démarches pouvez-vous entreprendre et qui pouvez-vous solliciter :

- Au collège ou au lycée : professeur principal, Conseiller d'Orientation Psychologue (COP)
- En-dehors : CIO, recherches Internet, stages, enquêtes métiers, journées portes ouvertes, forums étudiants.

## 6. Handicap

---

### a. Quels sont les avantages et inconvénients à parler de son autisme à l'école de son enfant ?

- Réfléchir avant d'agir (pourquoi je souhaite en parler ?) Demander conseil
- Demander explicitement le respect du secret (diagnostic médical)
- Préparer ce que l'on va dire (support écrit)
- Ne dire que ce qui est nécessaire
- Utiliser des mots simples
- Partir des comportements observables : je ne regarde pas dans les yeux non pas parce que je suis timide ou impoli mais parce que je suis autiste/asperger, je ne viens pas aux réunions car je suis en difficulté pour gérer les interactions de groupe...
- Expliquer qu'il y a autant d'autisme que d'individus

### b. Si votre enfant a un handicap et a besoin d'aménagements dans sa scolarité, quels sont les aménagements possibles ? A qui en parler ?

- Interlocuteurs : Médecine scolaire, Enseignant référent (si dossier MDPH déjà fait), Instit ou Professeur principal, Directeur d'établissement si besoin.
- Aménagements : AESH, tiers-temps, ordinateur pour la prise de notes, scanner portable, photocopies, lecteur-scripteur, dispense, ...
- Ne pas hésiter à se faire accompagner par un professionnel qui vous accompagne ou accompagne votre enfant.
- L'équipe éducative ou l'ESS (quand le dossier MDPH est déjà fait) sont la bonne occasion pour parler de tout ça. Si elles ne sont pas organisées, ne pas hésiter à solliciter le professeur des écoles ou le professeur principal (ou les professionnels de direction) pour qu'elles soient mises en place.

Cette séance n'est pas systématique et dépend des entretiens préalables au programme SOUPAPE (« diagnostic éducatif »). En effet, il ne sera proposé d'aborder les services sociaux qu'aux parents qui en ont exprimé le besoin. Nous l'avons construite après analyse thématique des besoins repérés par les professionnels et par les parents autistes car quelques parents avaient pu bénéficier de l'accompagnement d'un professionnel de la petite enfance.

### Matériel à prévoir

- Pendule
- 2 boîtes

### Diaporama à télécharger

- Diaporama « **SOUPAPE Séance 7** » sur clef USB et matériel pour projeter + diaporama imprimé en mode prise de note pour chaque participant

[Télécharger](#)

### Fiches annexes à imprimer

- Fiche 1 « **Lieux ressources dans le département** » (A créer soi-même selon son territoire)
- Fiche 2 : étiquettes plastifiées « **paroles et attitudes** »
- Fiche 3 : étiquettes à afficher sur les deux boîtes
- Fiche 4 « **Comment communiquer avec les services sociaux** »

### Lors de la séance



- 1 Projeter au début de la séance la diapositive déroulement de la séance (visualisation).
- 2 Retour sur la réflexion personnelle entre les séances 6 et 7. (10')
- 3 Outil d'animation de séance : travail autour des représentations sociales à partir de la technique de la Boule de neige. Une question est posée au départ : « **A quoi servent les services sociaux ?** »
  - Chacun y réfléchit individuellement et note ses réponses. (5')
  - Puis les animateurs forment des binômes de deux personnes. Les participants partagent leurs réflexions à deux et construisent une réponse commune. (10')
  - Puis on passe à 4 (2 groupes de 2) : partage de réflexions et nouvelle réponse. (15')
  - Puis les deux grands groupes exposent et partagent les deux réponses, et discutent des différences. (15')
- 4 Apport théorique : cadre historique/légal, pour qui, pourquoi faire, avec qui ? Objectifs : identifier les lieux ressources sur le territoire local : PMI, CPAS, REAAP, SASEP, lieux d'accueil parents-enfants, points écoute parents-ado, TISF. Distribution d'une fiche « Lieux ressources dans le département » (Cette fiche n'est pas fournie, elle est à créer en fonction des territoires). (30')
- 5 Pause (15')

- 6** Outil d'animation de séance autour de la question : « **Comment communiquer avec les services sociaux ?** ». Des étiquettes comportant des paroles et attitudes sont présentées sur la table (**Fiche 2 « paroles et attitudes à plastifier »**), chacun en choisit une ou plusieurs et la met dans une des deux boites présentées : boîte « A dire/faire » ou boîte « A ne pas dire/faire » en présence des services sociaux (**Fiche 3 « Étiquettes pour boites »**). Les animateurs lisent ensuite ce qui a été mis dans chaque boîte et un partage d'expérience est réalisé (pas de jugement en cas d'erreur car personne ne sait qui a mis quoi dans chacune des boites). Travail sur les habiletés sociales. A l'issue, une fiche récapitulative des sujets abordés dans ce point est donnée (**Fiche 4 « Comment communiquer avec les services sociaux »**). (45')
- 7** Réflexion personnelle : identifier un besoin et rechercher une aide. (5')

(À créer soi-même selon son territoire)

## Fiche 2 | « Paroles et attitudes »

« Bonjour. J'ai reçu une convocation avec l'assistante sociale Mme X. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi je suis convoqué ? Quels sont les objectifs de l'entretien ? Quels sont les points que nous allons aborder ? Quels peuvent être les suites de l'entretien ? »

« Je suis fatigué, j'ai besoin de calme, j'ai besoin de temps pour continuer mes activités de loisirs, je n'aime pas cuisiner ou faire les tâches ménagères, je n'aime pas parler, je n'aime pas jouer. Mes enfants doivent s'adapter. »

« J'ai des problèmes de santé, je suis parfois fatigué. J'aimerais être aidé dans les tâches de la vie quotidienne comme le ménage ou la préparation des repas. Pouvez-vous m'indiquer les possibilités d'aide ? »

« Mes enfants ont besoin que je sois en forme pour jouer avec eux, passer de bons moments en famille. Etre aidé dans les tâches de la vie quotidienne me permettrait d'être moins fatigué, et donc plus disponible pour eux »

« Oui je comprends ce que vous voulez dire. Moi aussi je suis inquiet car je constate que le comportement de mon fils a changé. Par contre je trouve rassurant que nous parvenions toujours, lui et moi, à parler ensemble de ce qui peut le perturber. Avez-vous des idées sur ce qui pourrait l'aider à se sentir mieux ? »

« Je suis porteur d'autisme. Cela entraîne une plus grande fatigabilité, et une difficulté à bien organiser/planifier la vie quotidienne. C'est pourquoi du soutien me serait nécessaire, cela me permettrait d'être davantage disponible pour mes enfants »

« Effectivement les CMP sont très utiles, ils permettent notamment de coordonner les soins à apporter aux enfants. Néanmoins, notre fils a des besoins spécifiques. Nous avons trouvé un psychologue en libéral qui s'est spécialisé dans le trouble que présente notre enfant. Il sera également en mesure de nous conseiller de nous diriger vers tel ou tel professionnel si nécessaire. Pour le moment cette solution semble convenir à notre fils, mais si ce n'était plus le cas nous n'hésiterons pas à nous tourner vers le CMP, ou à revenir vers vous pour que vous puissiez nous conseiller. »

« Du fait de l'autisme, il est très difficile pour moi de supporter que des professionnels interviennent à mon domicile. Je le vis comme une intrusion dans ma vie privée, cela provoque beaucoup de stress. Ceci dit une aide serait bénéfique pour mes enfants. Pourrions-nous réfléchir à d'autres solutions de soutien ? Par exemple, l'intervention d'un professionnel dans un lieu extérieur à mon domicile ? »

« Tout ce que vous dites est faux. Je n'ai besoin d'aucune aide. Je ne veux plus avoir à parler avec vous. »

« Nous pouvons rester sur le palier. Je préfère ne pas vous faire visiter mon appartement »

« Je ne veux pas d'aide. Les professionnels sont tous incompetents. Je préfère me débrouiller seul. On s'en sort très bien comme ça. »

« Je ne veux pas vous répondre. Cela concerne ma vie privée et ne vous regarde pas. Laissez-moi tranquille. »

« Je préfère que vous n'appeliez pas les professionnels qui suivent nos enfants. Ils ont beaucoup de travail, cela pourrait les déranger »

« Les professionnels du CMP sont incompetents. On m'a conseillé quelqu'un en libéral, mais elle n'était pas assez formée. Je suis obligée de me débrouiller seul, les autres n'y connaissent rien. »

« J'ai parfois du mal à faire faire les devoirs à ma fille. Je pense que je ne suis pas la personne la mieux placée pour l'aider. Pouvez-vous me dire si des possibilités d'aide existent ? »

« Je partage votre avis, je suis moi aussi inquiet pour la scolarité de mon enfant. Je vois que ses notes sont en baisse, et je n'ai pour le moment pas trouvé de solution pour l'aider. Mais si des pistes de réflexions ou des aides peuvent être proposées cela m'intéresse. »

« Bonjour. Je suis convoqué à un entretien avec Mme X. Puis-je venir accompagné ? »

« Je suis une personne autiste. J'ai donc des difficultés à communiquer, à interagir, notamment lorsque je suis stressé comme aujourd'hui. En effet, ce RDV génère pour moi beaucoup de stress car nous ne nous connaissons pas et que j'ai du mal à saisir les enjeux de cette rencontre. Cela m'aiderait beaucoup si vous pouviez m'expliquer comment va se dérouler ce RDV, en utilisant des phrases simples, sans sous-entendu ni implicite. »

« Bonjour, entrez. Nous pouvons nous assoir dans la cuisine ou dans le salon, que préférez-vous ? »



**À dire**

**À faire**



**À ne pas dire**

**À ne pas faire**

Inspiré du [guide de l'Associations Francophone des Femmes Autistes](#)



### À faire / à dire

- 1** Si vous êtes conviés / convoqués à un entretien : demandez à ce que l'on vous expose au préalable le cadre et les objectifs de la rencontre.  
  
« Bonjour. J'ai reçu une convocation avec l'assistante sociale Mme X. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi je suis convoqué ? Quels sont les objectifs de l'entretien ? Quels sont les points que nous allons aborder ? Quels peuvent être les suites de l'entretien ? »
- 2** Si vous êtes conviés / convoqués à un entretien : vous pouvez demander à venir accompagné.  
  
« Bonjour. Je suis convoqué à un entretien avec Mme X. Puis-je venir accompagné ? »
- 3** Si vous avez des demandes d'aide à formuler aux services sociaux : préparez à l'avance ce que vous souhaitez dire. Eventuellement, faites-vous aider par un proche ou un professionnel.  
  
« J'ai parfois du mal à faire faire les devoirs à ma fille. Je pense que je ne suis pas la personne la mieux placée pour l'aider. Pouvez-vous me dire si des possibilités d'aide existent ? »  
  
« J'ai des problèmes de santé, je suis parfois fatigué. J'aimerais être aidé dans les tâches de la vie quotidienne comme le ménage ou la préparation des repas. Pouvez-vous m'indiquer les possibilités d'aide ? »
- 4** Restez toujours centré sur les besoins de vos enfants. N'invoquez vos propres besoins que dans un second temps.  
  
« Mes enfants ont besoin que je sois en forme pour jouer avec eux, passer de bons moments en famille. Etre aidé dans les tâches de la vie quotidienne me permettrait d'être moins fatigué, et donc plus disponible pour eux »
- 5** N'hésitez pas à faire part de vos inquiétudes concernant votre ou vos enfants.  
  
« Je partage votre avis, je suis moi aussi inquiet pour la scolarité de mon enfant. Je vois que ses notes sont en baisse, et je n'ai pour le moment pas trouvé de solution pour l'aider. Mais si des pistes de réflexions ou des aides peuvent être proposées cela m'intéresse. »
- 6** Ecouter le point de vue du professionnel. L'objectif n'est pas de contre-attaquer systématiquement, mais simplement de partager vos inquiétudes concernant vos enfants, et de trouver ensemble des solutions. N'hésitez pas à évoquer vos inquiétudes, mais aussi les points positifs.  
  
« Oui je comprends ce que vous voulez dire. Moi aussi je suis inquiet car je constate que le comportement de mon fils a changé. Par contre je trouve rassurant que nous parvenions toujours, lui et moi, à parler ensemble de ce qui peut le perturber. Avez-vous des idées sur ce qui pourrait l'aider à se sentir mieux ? »

**7** Parler de votre handicap, voire de votre autisme ou celui de votre enfant, pour expliquer vos difficultés peut aider le travailleur social à mieux vous comprendre. N'hésitez pas à évoquer vos suivis et vos besoins spécifiques.

« Je suis porteur d'autisme. Cela entraîne une plus grande fatigabilité, et une difficulté à bien organiser/planifier la vie quotidienne. C'est pourquoi du soutien me serait nécessaire, cela me permettrait d'être davantage disponible pour mes enfants ».

« Je suis porteur d'autisme. J'ai donc des difficultés à communiquer, à interagir, notamment lorsque je suis stressé comme aujourd'hui. En effet, ce RDV génère pour moi beaucoup de stress car nous ne nous connaissons pas et que j'ai du mal à saisir les enjeux de cette rencontre. Cela m'aiderait beaucoup si vous pouviez m'expliquer comment va se dérouler ce RDV, en utilisant des phrases simples, sans sous-entendu ni implicite. »

**8** Vous pouvez tout à fait choisir de privilégier une aide plutôt qu'une autre. En veillant à expliquer pourquoi vous faites un choix, quels sont les points forts et les points faibles de chaque solution proposée. En effet, chaque solution comporte des avantages et des inconvénients, et c'est ce qui permet à chaque famille de trouver la solution la plus adaptée à ses besoins :

« Effectivement les CMP sont très utiles, ils permettent notamment de coordonner les soins à apporter aux enfants. Néanmoins, notre fils a des besoins spécifiques. Nous avons trouvé un psychologue en libéral qui s'est spécialisé dans le trouble que présente notre enfant. Il sera également en mesure de nous conseiller de nous diriger vers tel ou tel professionnel si nécessaire. Pour le moment cette solution semble convenir à notre fils, mais si ce n'était plus le cas nous n'hésiterons pas à nous tourner vers le CMP, ou à revenir vers vous pour que vous puissiez nous conseiller. »

**9** Si l'intervention de professionnels à votre domicile vous inquiète, au point de refuser de l'aide, n'hésitez pas à en parler.

« Du fait de l'autisme, il est très difficile pour moi de supporter que des professionnels interviennent à mon domicile. Je le vis comme une intrusion dans ma vie privée, cela provoque beaucoup de stress. Ceci dit une aide serait bénéfique pour mes enfants. Pourrions-nous réfléchir à d'autres solutions de soutien ? Par exemple, l'intervention d'un professionnel dans un lieu extérieur à mon domicile ? »

**10** Lors d'une visite à domicile de travailleurs sociaux, essayer de ne pas stresser outre mesure. S'ils viennent, c'est simplement pour savoir dans quel environnement vos enfants vivent. Inutile de nettoyer le logement plus que d'habitude, le ménage habituel est suffisant. Proposez-leur de s'asseoir. Vous pouvez proposer un café mais vous n'êtes pas du tout obligé. Ils vous demanderont probablement s'ils peuvent visiter le logement. Vous n'êtes pas obligé de faire visiter votre chambre. L'important est qu'ils puissent avoir accès aux pièces utilisées par vos enfants (salon, cuisine, salle de bain, chambres des enfants). Ils n'ouvriront pas les placards. Les visites sont en général très rapides.

« Bonjour, nous pouvons nous asseoir dans la cuisine ou dans le salon, que préférez-vous ? »



## À ne pas faire / à ne pas dire

- 1** Contredire systématiquement un professionnel car vous vous sentez attaqué.

« Tout ce que vous dites est faux. Je n'ai besoin d'aucune aide. Je ne veux plus avoir à parler avec vous. »
- 2** Parler uniquement de vos besoins, sans évoquer ceux de vos enfants.

« Je suis fatigué, j'ai besoin de calme, j'ai besoin de temps pour continuer mes activités de loisirs, je n'aime pas cuisiner ou faire les tâches ménagères, je n'aime pas parler, je n'aime pas jouer. Mes enfants doivent s'adapter. »
- 3** Critiquer le travail des autres professionnels, donnant l'impression qu'aucune solution ne peut vous convenir : tous les professionnels sont mauvais, vous êtes le seul à savoir comment aider votre enfant.

« Les professionnels du CMP sont incompetents. On m'a conseillé quelqu'un en libéral, mais elle n'était pas assez formée. Je suis obligée de me débrouiller seul, les autres n'y connaissent rien. »
- 4** Refuser toute aide proposée, car l'intervention de professionnels vous inquiète :

« Je ne veux pas d'aide. Les professionnels sont tous incompetents. Je préfère me débrouiller seul. On s'en sort très bien comme ça. »
- 5** Ne répondre à aucune question. Les professionnels ont pour mission de protéger vos enfants, et disposent d'un temps très limité pour évaluer votre situation. Si vous refusez de répondre aux questions, ils ne pourront pas évaluer votre situation et le parcours sera plus compliqué.

« Je ne veux pas vous répondre. Cela concerne ma vie privée et ne vous regarde pas. Laissez-moi tranquille. »
- 6** Lors d'une visite à domicile de travailleurs sociaux, éviter de les mettre mal à l'aise.

« Nous pouvons rester sur le palier. Je préfère ne pas vous faire visiter mon appartement ». »
- 7** Les travailleurs sociaux peuvent avoir besoin de contacter les professionnels qui accompagnent vos enfants. Si vous refusez, vous risquez de donner l'impression de cacher des éléments, de ne pas vouloir coopérer.

« Je préfère que vous n'appeliez pas les professionnels qui suivent nos enfants. Ils ont beaucoup de travail, cela pourrait les déranger ». »

Cette séance aborde la question sous cet angle : comment gérer les relations avec ses propres parents lorsque l'on est soit même parent. En effet, c'est une question qui a été fréquemment soulevée par les parents autistes qui ont co-construit ce groupe, d'où un travail accès sur la théorie de l'esprit et les habiletés sociales, dans le but de fluidifier ces relations familiales élargies.

### Matériel à prévoir

- Pendule
- Feuilles vierges A3

### Diaporama à télécharger

- Diaporama « **SOUPAPE Séance 8** » sur clef USB et matériel pour projeter + diaporama imprimé en mode prise de note pour chaque participant

[Télécharger](#)

### Fiche annexe à imprimer

- Fiche 1 « **Dans l'esprit de** »

### Lors de la séance



- 1 Projeter au début de la séance la diapositive déroulement de la séance (**visualisation**).
- 2 Retour sur la réflexion personnelle entre les séances 7 et 8. (10')
- 3 Outil d'animation de la séance « dans l'esprit de... » : travail en 3 groupes (avec un animateur par groupe si possible) : enfants / parents / grands-parents.  
Chacun prend une feuille A3 et répond aux questions correspondant à leur groupe (**Fiche 1 « Dans l'esprit de »**)  
Préparation pour chaque groupe (20')  
Puis les groupes se réunissent et présentent chacun leurs réponses (20')  
Puis est réalisé un temps d'échange libre sur les expériences familiales avec partage d'expériences (30')
- 4 Pause (15')
- 5 Apports théoriques : difficultés communes à tous (remaniement des places de chacun, styles éducatifs différents, etc.) et intérêts des relations familiales (lien avec les besoins fondamentaux de l'enfant, répit). Notions de communication positive, parler de son autisme, répondre à la critique, poser des limites. (45')
- 6 Challenge personnel : Mettre en pratique la communication positive avec un proche d'ici la prochaine séance. (5')
- 7 Annonce du thème de la séance suivante : Parent atypique, mes points forts. (5')

## Dans l'esprit des enfants



- Qu'est-ce que vous aimez chez vos grands-parents ?
- A quelle fréquence avez-vous envie de voir vos grands-parents ?
- Pour quels moments partagés ou événements avez-vous envie de voir vos grands-parents ?
- Est-ce qu'il y a des choses que vous n'accepteriez pas de la part de vos grands-parents ?
- De quoi avez-vous envie de parler avec vos grands-parents ?
- A quelle société animale aimeriez-vous que votre famille corresponde ?
- Construisez votre slogan (ex : « Tous unis pour la vie »).

## Dans l'esprit des parents

---



- Qu'est-ce que vous aimez chez les grands-parents de vos enfants (vos parents) ?
- A quelle fréquence avez-vous envie de voir vos parents ?
- Pour quels moments partagés ou évènements avez-vous envie de voir vos parents ?
- Est-ce qu'il y a des choses que vous n'accepteriez pas de la part de vos parents vis-à-vis de vos enfants ? Quelles sont vos limites ?
- De quoi avez-vous envie de parler avec vos parents vis-à-vis de vos enfants ? Auriez-vous envie/besoin d'établir des règles de communication ? Si oui, lesquelles ?
- A quelle société animale aimeriez-vous que votre famille corresponde ?
- Construisez votre slogan (ex : « Tous unis pour la vie »).

## Dans l'esprit des grands-parents

---



- Qu'est-ce que vous aimez chez vos enfants et petits-enfants ?
- A quelle fréquence avez-vous envie de voir vos enfants et petits-enfants ?
- Pour quels moments partagés ou évènements avez-vous envie de voir vos enfants et petits-enfants ?
- Est-ce qu'il y a des choses que vous n'accepteriez pas de la part de vos enfants et petits-enfants ? Quelles sont vos limites ?
- De quoi avez-vous envie de parler avec vos enfants vis-à-vis de vos petits-enfants ? Auriez-vous envie/ besoin d'établir des règles de communication ? Si oui, lesquelles ?
- A quelle société animale aimeriez-vous que votre famille corresponde ?
- Construisez votre slogan (ex : « Tous unis pour la vie »).

Cette séance aborde la question sous cet angle : travailler sur le repérage de ses points forts et sur les aspects positifs de la parentalité. Elle est basée sur des sources témoignant du vécu expérientiel des parents autistes (ouvrages témoignages, blogs, AFFA, etc.) et sur les connaissances acquises par les animateurs concernant les participants (détection de leurs points forts tout au long du programme pour soutenir l'identification de leurs ressources par les personnes elles-mêmes).

### Matériel à prévoir

- Pendule
- Stylos
- Balle de pingpong

### Diaporama à télécharger

- Diaporama « **SOUPAPE Séance 9** » sur clef USB et matériel pour projeter + diaporama imprimé en mode prise de note pour chaque participant

[Télécharger](#)

### Fiches annexes à imprimer

- Fiche 1 « **Curseur des points forts** » pour chaque participant
- Fiche 1 de la séance 10 « **Évaluation du programme SOUPAPE** » pour chaque participant

### Lors de la séance



- 1** Projeter au début de la séance la diapositive déroulement de la séance (**visualisation**).
- 2** Retour sur la réflexion personnelle entre les séances 8 et 9. (10')
- 3** Introduire la séance à l'aide du diaporama : qu'est-ce qu'un « bon » parent (retour aux besoins fondamentaux de l'enfant). (10')
- 4** Outils d'animation de la séance : « Placer son curseur ». Distribuer à chaque participant les feuilles avec les échelles de qualités et leur demander de faire l'exercice : placer les curseurs (dessiner une flèche). Lorsque les curseurs sont placés dans la partie verte, correspondant à un point fort, répondre aux questions posées. Explication des règles à projeter grâce au **diaporama SOUPAPE séance 9**. Préparation en individuel puis temps d'échange libre sur l'exercice et les constats qu'il soulève. Les animateurs soutiennent les participants les plus fragiles sur le plan de l'estime de soi pour les aider à repérer des points forts. (1h)
- 5** Pause (15')
- 6** Outil d'animation « Le ping-pong des points forts ». Après ces 9 séances passées ensemble, chacun pense à une ressource parentale/point fort qu'il a pu identifier chez une autre personne du groupe, puis il lui lance la balle en la lui disant. (20')
- 7** Apport théorique « Les avantages insoupçonnées d'être un parent autiste » puis temps d'échange (confère (20')

Diaporama SOUPAPE séance 9).

(45')

 8 Réflexion personnelle : faire passer la **Fiche 1 de la séance 10** et expliquer qu'il s'agit d'un travail de réflexion sur les intérêts du programme et ses potentielles améliorations pour les prochains participants. (10')

 9 Annonce du thème de la séance suivante : retours et évaluation du programme SOUPAPE. (5')

## Fiche 1 | « Curseurs des points forts »

### Consignes :

- Selon vous, où vous situez-vous sur ces différentes échelles ? Placez un curseur (comme celui-ci : ↑) à l'endroit le plus juste selon vous.
- Chacune des échelles où votre curseur se trouve dans **la zone verte** est une de vos qualités en tant que parent. **Pour chacune d'elles**, répondez aux questions posées.

Désorganisé

Organisé



- Avez-vous un exemple/une anecdote où cette qualité s'est exprimée ?
- En quoi cette qualité vous est utile en tant que parent ?
- Comment pourriez-vous la développer ou la mettre encore davantage à profit ?

Impatient

Patient



- Avez-vous un exemple/une anecdote où cette qualité s'est exprimée ?
- En quoi cette qualité vous est utile en tant que parent ?
- Comment pourriez-vous la développer ou la mettre encore davantage à profit ?

---

**Colérique**

**Tempéré**



- Avez-vous un exemple/une anecdote où cette qualité s'est exprimée ?
- En quoi cette qualité vous est utile en tant que parent ?
- Comment pourriez-vous la développer ou la mettre encore davantage à profit ?

---

**Indifférent**

**A l'écoute**



- Avez-vous un exemple/une anecdote où cette qualité s'est exprimée ?
- En quoi cette qualité vous est utile en tant que parent ?
- Comment pourriez-vous la développer ou la mettre encore davantage à profit ?

---

**Pas joueur**

**Joueur**



- Avez-vous un exemple/une anecdote où cette qualité s'est exprimée ?
  
- En quoi cette qualité vous est utile en tant que parent ?
  
- Comment pourriez-vous la développer ou la mettre encore davantage à profit ?

---

**Pas créatif**

**Créatif**



- Avez-vous un exemple/une anecdote où cette qualité s'est exprimée ?
  
- En quoi cette qualité vous est utile en tant que parent ?
  
- Comment pourriez-vous la développer ou la mettre encore davantage à profit ?

---

**Stressant**

**Rassurant**



- Avez-vous un exemple/une anecdote où cette qualité s'est exprimée ?
  
- En quoi cette qualité vous est utile en tant que parent ?
  
- Comment pourriez-vous la développer ou la mettre encore davantage à profit ?

---

**Détaché**

**Aimant**



- Avez-vous un exemple/une anecdote où cette qualité s'est exprimée ?
  
- En quoi cette qualité vous est utile en tant que parent ?
  
- Comment pourriez-vous la développer ou la mettre encore davantage à profit ?

---

**Insouciant**

**Responsable**



- Avez-vous un exemple/une anecdote où cette qualité s'est exprimée ?
- En quoi cette qualité vous est utile en tant que parent ?
- Comment pourriez-vous la développer ou la mettre encore davantage à profit ?

---

**Rabaissant**

**Valorisant**



- Avez-vous un exemple/une anecdote où cette qualité s'est exprimée ?
- En quoi cette qualité vous est utile en tant que parent ?
- Comment pourriez-vous la développer ou la mettre encore davantage à profit ?

---

**Sévère ou laxiste**

**Juste**



- Avez-vous un exemple/une anecdote où cette qualité s'est exprimée ?
- En quoi cette qualité vous est utile en tant que parent ?
- Comment pourriez-vous la développer ou la mettre encore davantage à profit ?

---

**Changeant**

**Constant**



- Avez-vous un exemple/une anecdote où cette qualité s'est exprimée ?
- En quoi cette qualité vous est utile en tant que parent ?
- Comment pourriez-vous la développer ou la mettre encore davantage à profit ?

---

**Intrusif**

**Respectueux**



- Avez-vous un exemple/une anecdote où cette qualité s'est exprimée ?
  
- En quoi cette qualité vous est utile en tant que parent ?
  
- Comment pourriez-vous la développer ou la mettre encore davantage à profit ?

---

**Désintéressé**

**Passionné**



- Avez-vous un exemple/une anecdote où cette qualité s'est exprimée ?
  
- En quoi cette qualité vous est utile en tant que parent ?
  
- Comment pourriez-vous la développer ou la mettre encore davantage à profit ?

---

**Non confiant**

**Confiant**



- Avez-vous un exemple/une anecdote où cette qualité s'est exprimée ?
  
- En quoi cette qualité vous est utile en tant que parent ?
  
- Comment pourriez-vous la développer ou la mettre encore davantage à profit ?

---

**Absent**

**Disponible**



- Avez-vous un exemple/une anecdote où cette qualité s'est exprimée ?
  
- En quoi cette qualité vous est utile en tant que parent ?
  
- Comment pourriez-vous la développer ou la mettre encore davantage à profit ?

---

**Distant**

**Câlin**



- Avez-vous un exemple/une anecdote où cette qualité s'est exprimée ?
  
  - En quoi cette qualité vous est utile en tant que parent ?
  
  - Comment pourriez-vous la développer ou la mettre encore davantage à profit ?
-

### Matériel à prévoir

- Boissons et friandises

### Fiche annexe à imprimer

- Fiche « **Évaluation du programme SOUPAPE** » en cas d'oubli d'un participant

### Avant la séance

Préparer le temps convivial : thé, café, biscuits, etc.

### Lors de la séance

- 1 Évaluation du programme SOUPAPE. Chaque participant partage le travail de réflexion personnelle réalisé à partir de la Fiche 1 « **Évaluation du programme SOUPAPE** » (distribués à la séance 9).
- 2 Échanges libres sur des questions restées sans réponse, les expériences à partager encore.

DANS MA PARENTALITÉ

Où j'en étais avant le programme SOUPAPE :

Ce qui m'a aidé à cheminer :

Les questions qui persistent :

Où j'en suis actuellement après le programme SOUPAPE :

**Ce que je me sens prêt à faire à court terme :**

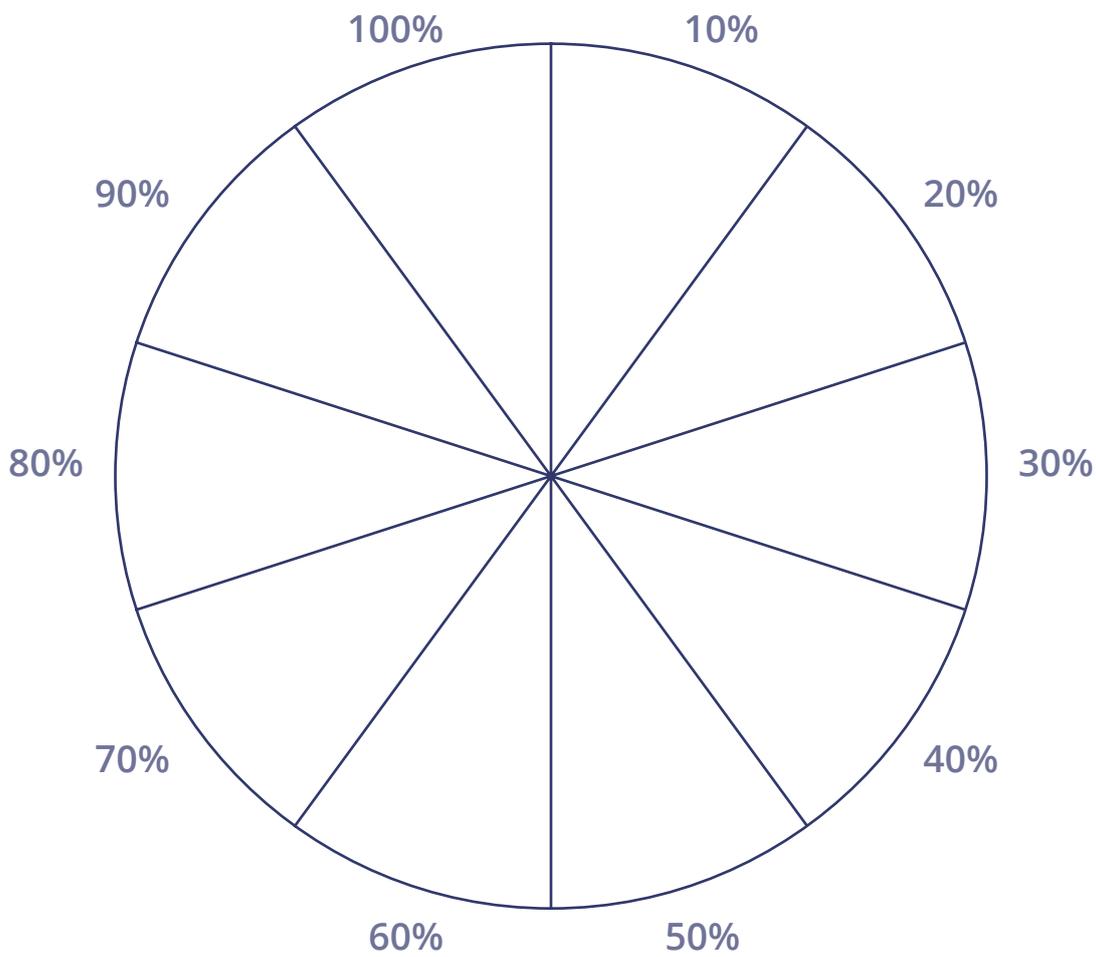
**Ce que je me sens prêt à faire à long terme :**

**Ce que j'ai aimé durant cet atelier :**

**Ce qui m'a déplu pendant cet atelier :**

**Ce que j'aimerais voir changer dans le but d'améliorer les sessions suivantes :**

# POURCENTAGE DE SATISFACTION DU PROGRAMME SOUPE ?



# Bibliographie

---

## Articles généraux cités dans le présent livret . . . . .

American Psychiatric Association. (2015). DSM-5-Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. Elsevier Masson.

Baron-Cohen, S., O’riordan, M., Stone, V., Jones, R., & Plaisted, K. (1999). Recognition of faux pas by normally developing children and children with Asperger syndrome or high-functioning autism. *Journal of autism and developmental disorders*, 29(5), 407-418.

Baxter, A. J., Brugha, T. S., Erskine, H. E., Scheurer, R. W., Vos, T., & Scott, J. G. (2015). The epidemiology and global burden of autism spectrum disorders. *Psychological medicine*, 45(3), 601.

Bogdashina, O. (2016). *Sensory perceptual issues in autism and asperger syndrome: different sensory experiences-different perceptual worlds*. Jessica Kingsley Publishers.

Cantio, C., Jepsen, J. R. M., Madsen, G. F., Bilenberg, N., & White, S. J. (2016). Exploring ‘The autisms’ at a cognitive level. *Autism Research*, 9(12), 1328-1339.

Mottron, L. (2005). Surfonctionnements et déficits perceptifs dans l’autisme: un même profil de performance pour l’information sociale et non sociale. Berthoz, A., Andres, C., Barthélémy, C., Massion, J., Rogé, B. *L’autisme. De la recherche à la pratique*, 165-189.

Remington, A., Swettenham, J., Campbell, R., & Coleman, M. (2009). Selective attention and perceptual load in autism spectrum disorder. *Psychological science*, 20(11), 1388-1393.

## Articles et ouvrages « autisme » et/ou « parentalité » utilisés pour l’élaboration du programme SOUPAPE . . . . .

La stratégie pour l’autisme au sein des troubles neuro-développement (TND) 2018-2022

Dessine-moi un parent - Stratégie nationale de soutien à la parentalité 2018-2022

Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l’enfant - rapport remis par le Dr Marie-Paule Martin-Blachais à Laurence Rossignol, Ministre des familles, de l’enfance, et des droits des femmes, 28

février 2017.

Anglade, A. S. (2017). Effets de l'initiative AIDES concernant la centration sur les besoins de l'enfant dans le processus d'évaluation et d'intervention auprès des familles.

Corbet, E., Robin, P., & Grégoire, P. (2012). L'évaluation participative des situations familiales. Dunod.

Coudert-Haouisée L., Pignard M. (2019). Comment se comporter, communiquer avec les travailleurs sociaux. Guide. Association Francophone de Femmes Autistes

Demaere E. Être parent, c'est... Une action de la Fédération Wallonie-Bruxelles. YAPAKA.be

Derguy, C. (2014). L'ajustement parental dans les troubles du spectre de l'autisme. Etude des facteurs de protection et de vulnérabilité et développement d'un programme d'éducation thérapeutique (Doctoral dissertation, Bordeaux).

Dufour, S., Lessard, D., & Chamberland, C. (2014). Facilitators and barriers to implementation of the AIDES initiative, a social innovation for participative assessment of children in need and for coordination of services. *Evaluation and program planning*, 47, 64-70.

Feyfant, A. (2015). Co-éducation : quelle place pour les parents ?

Fraser, M., Héroux, R., Plaisance, S., Pepper, N., & Cordeau, M. J. (2015). *TSA et neurotypique: mieux se comprendre: guide pour comprendre le fonctionnement de la personne ayant un trouble du spectre de l'autisme*. Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

Gauenn S. (2019) Maman est autiste et elle déchire, être femme, mère et autiste au quotidien. Broché.

Hamel, M. P., & Lemoine, S. (2012). Aider les parents à être parents. Le soutien à la parentalité, une perspective internationale, (50).

Houzel, D. (2016). S'associer aux acteurs de l'accompagnement à la parentalité dans une perspective de réduction des inégalités sociales de santé: un défi à relever pour la santé publique. *Sante Publique*, 28(5), 553-554.

Lau, W., & Peterson, C. C. (2011). Adults and children with Asperger syndrome: Exploring adult attachment style, marital satisfaction and satisfaction with parenthood. *Research in Autism Spectrum Disorders*, 5(1), 392-399.

Laupies, V. (2004). La guidance parentale: ses liens avec la psychothérapie et la bienveillance. *Thérapie familiale*, 25(4), 521-529.

Leduc J-M. (2009) Guide de bonnes pratiques de soutien à la parentalité. Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale avec le soutien de la CNAF.

Monceau, G. (2017). Les parents d'élèves dans le management des établissements. Quelques apports de la recherche. *Administration Education*, (1), 67-73.

Skrypnek, B. J., & Charchun, J. (2011). Une évaluation du programme Y'a personne de parfait. Association canadienne des programmes de ressources pour la famille.

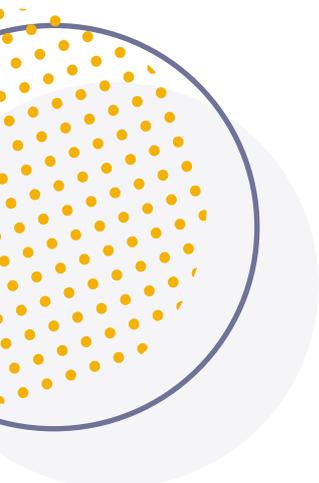
Strick, A. (2012). Something Different About Dad: How to Live With Your Asperger's Parent.

Thomas, R., & Zimmer-Gembeck, M. J. (2007). Behavioral outcomes of parent-child interaction therapy and Triple P—Positive Parenting Program: A review and meta-analysis. *Journal of abnormal child psychology*, 35(3), 475-495.

Willy, L. H. (2001). *Asperger syndrome in the family: Redefining normal*. Jessica Kingsley Publishers.

Ressources sur le net, brochures :

- Blog de Jean Vinçot, d'après l'article original : *The unexpected plus of parenting with autism* (*Spectrum News*)
- *Mothers with autism : « I mothered my children in a very different way »* (Traduction par Aspipistrelle, membre de l'AFFA)
- « *Mauvaise mère ?* » de Laetitia, membre de l'AFFA et auteure du blog « *Journal d'une Asperger* »
- Brochure « Pour un dialogue réussi enseignants – parents, parents – enseignants ». Éducation Nationale.
- Brochure « Y'a des limites !!! Petit manuel à l'intention des parents ou comment exercer votre autorité parentale ». Service de l'aide à la jeunesse de Bruxelles.
- Brochure « Y'a personne de parfait ». Association canadienne des programmes de ressources pour la famille.





12 rue Monte-Cristo  
75020 Paris

☎ 01 86 95 45 75 | ✉ contact@gncra.fr | 🖱 [www.gncra.fr](http://www.gncra.fr)

📘 🐦 @GNCRAutisme



Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes  
Centre Hospitalier Le Vinatier, bât.211  
95, Boulevard Pinel - BP 300 39 - 69678 Bron CEDEX

☎ 04 37 91 54 65 | ✉ cra@ch-le-vinatier.fr | 🖱 [www.cra-rhone-alpes.org](http://www.cra-rhone-alpes.org)



Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes  
Dispositif Ressources Autismes  
CESA – Centre d'Évaluation Savoyard de l'Autisme  
CHS de la Savoie  
BP 1126 Bassens  
73011 Chambéry cedex

☎ 04 79 60 30 30 | ✉ cesa@chs-savoie.fr | ✉ programme-soupape@chs-savoie.fr | 🖱 [www.chs-savoie.fr](http://www.chs-savoie.fr)

Avec le soutien de la

